REVUE
DE
L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN.

NOUVELLE SÉRIE.

VIe ANNÉE. — TOME XII. — No 4. — FÉVRIER 1877.

« Delenda Carthago ! »

SOMMAIRE :

NIMES

AUX BUREAUX DE LA REVUE : rue de la Servie, 4 ;
PARIS : rue François Ier, 8;
— LETHIELLEUX, librairie, rue Cassette, 4.

1877.

REVUE DE L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

France.	15 fr.
Europe.	16
Pays d'Outre-Mer.	20

La *Revue de l'Enseignement chrétien* paraît tous les mois.

On ne s'abonne que pour une année, à partir du 1er mai, ou du 1er novembre.

Tout ce qui concerne la rédaction doit être envoyé *franco*, à M. L. Allemand, professeur à l'Assomption, à Nimes, ou au R. P. V.-de-P. Bailly, rue François Ier, 8, à Paris.

Toutes les communications ou réclamations relatives à l'abonnement et à l'administration doivent être adressées à M. E. Trotman, Gérant, à l'Assomption, à Nimes, ou au R. P. Germer-Durand, correspondant de la *Revue*, rue François Ier, 8, Paris.

La *Revue de l'Enseignement chrétien* rendra compte de tout ouvrage dont le sujet rentre dans le cadre de ses travaux, à la condition indispensable que deux exemplaires seront adressés à la *Rédaction*.



Fecisti nos DOMINE ad te, et inquietum est cor nostrum, donec requiescat in te. *Lib. 1 Confess.*

SAINT AUGUSTIN.

ÉTUDE D'ICONOGRAPHIE.

La tradition de l'Église a déterminé, dans la représentation des saints, certains signes, certains attributs destinés à résumer pour les yeux la vie et les mérites du saint que l'image représente.

Les martyrs portent en main la palme de la victoire et s'appuient sur l'instrument de leur supplice. Les confesseurs ont des attributs qui représentent leur fonction, leur état, une vertu, une circonstance saillante de leur vie. L'Église attache une telle importance à ces détails que maintes fois les Papes eux-mêmes ont fixé, dans les bulles de canonisation des saints, les règles à suivre pour leur représentation. Pour beaucoup de saints les règles traditionnelles sont simples et généralement observées. Pour d'autres, au contraire, les variations et les contradictions même sont très-fréquentes.

Peu de saints ont été plus honorés et, par conséquent, plus souvent représentés que S. Augustin; et cependant, en présence des images si diverses qui en ont été faites, on se demande quelle est la vraie manière consacrée par la tradition.

Le culte de saint Augustin a passé par de singulières variations. Une bulle de Léon X frappant d'excommunication les chrétiens qui refuseraient de chômer le jour de la fête de S. Augustin, nous indique l'importance attachée au XVIe siècle à la solennité de ce grand docteur, dont la fête était élevée par la liturgie au même degré que les fêtes des Apôtres.

La réforme du bréviaire, après le Concile de Trente, l'a

remise au rang des fêtes du rite double mineur, et a supprimé l'obligation de la fête. Mais ce qui a dû surtout jeter le discrédit sur la dévotion des vrais fidèles à saint Augustin, c'est l'abus que les Jansénistes firent de ses écrits, en prétendant appuyer sur ses œuvres leurs propositions hérétiques.

Il n'est donc pas étonnant que la représentation de S. Augustin, qui est la manifestation la plus saisissante du culte qu'on lui a rendu, ait passé par de notables variations.

Examinons, quelques-unes des phases qu'elle a traversées.

Saint Augustin évêque, docteur, et fondateur d'ordre, devait nécessairement avoir de nombreux attributs pour figurer ces trois grands caractères.

La mître et la crosse indiquent l'évêque; la robe noire, avec le chaperon de même couleur, et la ceinture de cuir, déterminent le fondateur des Augustins; mais il n'est pas aussi aisé de traduire la doctrine en peinture, et c'est sur ce point que la tradition a varié beaucoup suivant les siècles.

On représente souvent S. Augustin au bord de la mer conversant avec un petit enfant. Voici le fait que rappelle cette peinture, tel qu'il est raconté en la vie du Saint par le P. Simplicien Saint-Martin (1).

« Comme il se promenoit un jour sur le bord de la mer ruminant ce qu'il devoit écrire sur la très-sainte Trinité, il en fut efficacement diverty par la miraculeuse apparition d'un petit garçon, qui faisoit semblant de vouloir épuiser la mer, et renfermer toutes ses eaux dans un petit trou qu'il avoit creusé sur la rive : à qui Augustin représentant l'impossibilité de son dessein; sçachez néantmoins, repartit ce petit enfant, que j'en viendray plustost à bout, que vous ne comprendrez le mystère de la Trinité avec la seule pointe de vostre esprit. »

Cet épisode est bien choisi pour exprimer la profondeur des investigations de S. Augustin sur les mystères; mais il est trop particulier pour exprimer l'ensemble de sa doctrine.

(1) *Histoire de la vie de S. Augustin et de plusieurs SS. et BB. de son Ordre*, par le P. Simplicien Saint-Martin, de l'Ordre des Hermites de S. Augustin. In-f°, Toulouse 1641.

Voici une autre manière de représenter S. Augustin. Il est à genoux, l'esprit élevé à Dieu, les bras étendus, regardant, d'un côté Jésus crucifié, de l'autre côté la Sainte-Vierge allaitant l'Enfant-Jésus. On lit au milieu ces paroles :

Positus in medio, quo me vertam nescio :

Placé au milieu, je ne sais de quel côté me tourner. Au-dessus du crucifix : *Hinc enim pascor a vulnere; ici Jésus me fortifie par sa plaie.* Au-dessus de la Vierge : *Hinc lactor ab ubere; là je suis allaité par la mamelle.*

Cette peinture exprime fort bien la dévotion énergiquement affectueuse de l'évêque d'Hippone ; mais on pourrait lui reprocher de ne pas caractériser le *Docteur*.

Comment donc spécifier la doctrine ? Par un livre ouvert placé dans ses mains. Sans doute, un livre ouvert exprime jusqu'à un certain point la doctrine ; mais une doctrine quelconque, et non pas spécialement la doctrine de S. Augustin, la plus vaste peut-être qu'il ait été donné au génie de l'homme d'embrasser. Un livre ouvert n'exprime pas la puissance de démonstration qui a fait de S. Augustin la terreur des nombreux hérétiques du ɪvᵉ siècle et des païens eux-mêmes, qui, accusant l'Église des maux de l'empire, provoquèrent la composition du livre de *la Cité de Dieu*. Un livre n'exprime pas non plus l'ardente dévotion que la seconde image nous présente.

C'est là le point difficile qu'une composition datée de 1616, dont nous donnons ici une fidèle reproduction, a résolu de la manière la plus heureuse, en alliant dans la représentation du Saint deux éléments qui, au premier abord, paraissent s'exclure : le symbole de la charité, le cœur, et les hérétiques terrassés et foulés aux pieds.

Écoutons d'abord la légende qui explique pourquoi on place un cœur dans la main de S. Augustin.

Nous l'extrayons de la vie du Saint écrite par le Père Simplicien Saint-Martin.

« Quant à la vie corporelle, il est vray qu'il mourut comme

tous les hommes meurent : mais il est aussi certain que son cœur, qui est le principe de la vie, longtemps après son trépas a été vu se mouvoir, comme s'il eût été encore informé de son âme raisonnable. C'est pourquoi après plusieurs grands hommes dignes de foi, je désire faire part à mes lecteurs d'un prodige qu'ils racontent en faveur du cœur de S. Augustin, et ce, avec les mêmes termes que nos historiens le rapportent, tirés mot-à-mot des anciens Livres et Histoires d'Allemagne, sans y porter rien du mien qu'une naïfve et fidèle traduction. Ils disent donc : « que Sigisbert évêque de Lugdunum (1) en « 951 demandoit instamment à Dieu qu'il luy plust de luy don- « ner quelque relique du corps sainct de ce bienheureux Prélat « qu'il avoit en singulière vénération : et comme il redoubloit « un jour en sa chapelle sa pieuse demande, il s'endormit « soudainement devant l'autel. Et voilà que tout à coup il « vit en songe un ange resplandissant d'une merveilleuse « clarté, qui s'acheminoit vers l'autel, portant en ses mains « une phyole de crystal : laquelle ayant posé avec révérence « sur l'autel, il s'en vint à luy et luy dit : Sigisbert, dors-tu ? « auquel ayant demandé qui il estoit ; je suis, dit-il, l'ange « gardien du B. Augustin jadis évesque d'Hippone, lequel « estant décédé, je pris par le commandement de Dieu son « cœur (car il sçavoit bien à qui il avoit résolu de le donner) « que j'ay garanty de la pourriture et des vers : n'étant « pas bien séant que le cœur qui avoit eu des sentiments si « doux, si subtils, et si profonds de la sainte Trinité, cédant à « la loy commune des autres, fut mordu de la corruption. « Levez-vous donc, Sigisbert, et prenez ce riche thrésor de la « sainte Trinité, ce lict précieux sur lequel l'Église repose, « cette forteresse des affligés, et cet arsenal de l'Écriture- « Saincte, et conservés soigneusement ce rare dépost de vostre « Sainct, que Dieu vous a destiné. Là-dessus le bon Évesque « s'éveilla, et montant à l'autel, y trouva le cœur tout frais et

(1) La traduction française porte *Lurudun* ; n'ayant pu retrouver ce nom dans aucun vocabulaire, nous préférons reprendre le mot latin, qui peut s'appliquer à Lyon, à Leyde ou à Laon.

« vermeil, enchassé dans le crystal, suivant ce qu'il avoit vu, « dont il remercia Dieu très-dévotement. Le peuple accourut « à la foule pour estre témoin de ce spectacle ; et ce fut lors « que l'Évesque ayant enjoinct au clergé d'entonner en actions « de grâces le *Te Deum laudamus*, que vay-je dire ? Quelle « merveille inouye ? Quel prodige ? Comme on chantoit le « verset : *Sanctus, Sanctus, Sanctus Dominus Deus Sabaoth*, « voilà que ce cœur que l'amour animait encore, comménça « de se remuer dans le crystal, et ouvrit la bouche pour louer « Dieu, comme s'il eût dit : O glorieuse Trinité, si je vivois « encore en mon corps, combien volontiers vous louerois-je « par mon chant, par mes prédications, par mes escrits ! Ce « qu'ayant vu le clergé et tout le peuple, ils en rendirent « grâces à Dieu et donnèrent de très-dignes louanges à S. « Augustin, disant de toute l'étendue de leurs affections : O « S. Augustin lumière de l'Église, priés pour nous. Le « même miracle se renouvelle tous les ans à la Feste de la « Saincte Trinité, lorsqu'on chante la messe et qu'on expose « le cœur sur l'autel : lequel à la vue de tous commence à « respirer, à bondir et à se mouvoir comme le poisson dans « l'eau, d'où il a passé en coustume, par l'institution des « saincts Pontifes, qu'en sa feste on chante la Préface de la « saincte Trinité (1). » C'est que ces célèbres autheurs escrivent du cœur de S. Augustin.

« Et quelques autres adjoustent que pas un hérétique ne pouvoit entrer en l'Église tandisque ce cœur étoit exposé sur l'autel. Il lançoit encore des foudres après sa mort. Car si quelque un voulait témérairement entreprendre d'y entrer, ou il mourait dedans infailliblement, ou il tombait au sueil de la porte ; d'où a pris naissance la peinture qu'on fait quelquefois du Sainct portant un cœur à la main, et à ses pieds plusieurs hérétiques pantois et rendans l'esprit.

« On soulait (2) aussi faire toucher au susdit cœur certains

(1) Hier. Rom. 1 p. chrou, c. 35.
(2) Solebant.

autres petits cœurs qu'on gardait comme des reliques (1). Ce qui demeure suffisamment confirmé par le très-illustre archevêque de Brague et Primat des Indes, Augustin de Jesu a Castro, lequel par commission du Pape Grégoire XIII visitant la province de Bavière, et le monastère de Monachie (2) trouva parmy les sainctes Reliques une petite chasse d'argent, et en icelle un petit cœur de fer, entouré d'un cercle d'or, et attaché à un parchemin où on lisoit cette inscription :

« *Cor admotum vero cordi sancti Augustini, ferreum propter miniam ejus constantiam, et aureum propter inflammatam ejus charitatem.*

« Cœur appliqué sur le vrai cœur de saint Augustin, de fer pour sa grande constance, et d'or pour sa charité enflammée.

« D'où vraisemblablement l'Ordre de S. Augustin a pris le sujet de ses armes, qui ne sont autres qu'un cœur percé d'une flèche, entouré d'une ceinture, avec la mître et la crosse et le chapeau d'Evesque au dessus. »

Nous avons dans ce récit l'explication de deux points importants de notre image, à savoir : le cœur placé dans la main, et les hérétiques sous les pieds ; examinons les autres détails : il est facile d'expliquer le petit édifice que S. Augustin supporte de son bras gauche : c'est *l'Église ou la Cité de Dieu ;* au fond un petit ermitage rappelle que S. Augustin est le fondateur de la vie érémitique en Occident ; le cours d'eau qui passe entre l'ermitage et le Saint, représente le fleuve de sa doctrine, qui arrose l'Église de Dieu, et rappelle en même temps une source miraculeuse qui jaillit auprès de son tombeau. Citons encore à ce sujet quelques lignes du même auteur. Après avoir rapporté la translation des reliques du Saint à Pavie, il ajoute :

« Il fut placé « dans le temple de Saint-Pierre où à même temps on veid naistre auprès du sépulchre cette merveilleuse fontaine (dont la source aujourd'hui féconde et salubre) regor-

(1) Lud. de Angelis, lib 6.
(2) Munich.

geant en abondance son eau, de laquelle plusieurs malades, principalement les fiévreux, recevaient une parfaicte santé ; Dieu faisant connaistre par là que le fleuve de la science de son serviteur Augustin, était un fleuve d'eau vive, que la froideur de la mort n'avait pas glacé ny tary, et dont le coulant perpétuel arrouseroit favorablement les plantes languissantes du parterre de l'Église jusques à la fin des siècles. »

Telle est l'explication complète de cette composition dans laquelle il n'y a pour ainsi dire pas un point qui n'ait un sens précis. Le Saint est nimbé, et la figure qui manque, il est vrai, d'originalité, exprime à la fois la tendresse du Saint, et le repentir du pécheur d'autrefois.

Le rayon de la grâce qui vint faire briller ce soleil jusque-là éclipsé, est marqué dans le haut de la figure. C'est bien, en effet, en arrachant de sa poitrine son cœur, jusque-là enchaîné par les passions, pour l'offrir à Dieu, que S. Augustin fut éclairé et entra dans la vive lumière de la foi.

Jusque-là il avait cherché la vérité, et, malgré la puissance de son génie, il était resté dans le doute et l'indécision, mais à partir de l'instant où il donna son cœur, c'est-à-dire où il renonça à ses passions, il vit, il fut éclairé ; et plus tard il disait avec assurance que l'amour suffit à tout : *Ama et fac quod vis*.

C'est là le grand, le beau côté d'Augustin, l'union harmonieuse entre l'ardeur de son amour et la profondeur de sa doctrine. Pendant de longs jours, son esprit avait erré parmi les mensonges de la philosophie païenne et les rêveries du manichéisme. Il était en proie au dualisme qui sépare la chair de l'esprit, l'âme du corps. En philosohie, il voulait distinguer l'amour du beau de l'amour du bien, et avait inventé pour exprimer cette doctrine un terme qu'il rétracta plus tard, celui de *philocalie* opposé à celui de *philosophie*. L'énigme du composé humain restait pour lui sans solution.

Mais au jour où le trait de l'amour divin pénétra dans son cœur, il fut éclairé ; son œil s'ouvrit à la vraie lumière, il trouva la clef de l'harmonie mystérieuse qui résulte de l'union de l'âme et du corps. Ainsi, lorsque le soldat romain, dont les

yeux étaient malades, eût percé le flanc du Sauveur, et que le fer de sa lance eût pénétré jusque dans son Cœur sacré, le sang qui rejaillit jusque sur ses yeux les rendit sains et clairvoyants. Et ce miracle sensible était l'expression extérieure de la lumière et de la force qui pénétraient dans l'âme de Longin, désormais disciple et témoin de Jésus-Christ.

Saint Augustin est grand par le cœur autant que par l'intelligence. Les prières qu'il a composées et dont plusieurs ont été adoptées par la liturgie romaine, sont les plus tendres et les plus énergiques expressions de l'amour. Ses œuvres ascétiques, *méditations*, *soliloques*, *manuel*, etc., sont empreintes des mêmes élans.

« O, si j'ay la satisfaction, dit le Frère Simplicien, de voir ordinairement les méditations de mon glorieux Père sainct Augustin dans votre esprit, ses Confessions en votre bouche, son Manuel en vos mains et ses Soliloques dans votre cœur, j'ay à même temps espérance que vostre esprit ne sera qu'éclairs, vostre bouche que flammes de feu, vos mains qu'œuvres de miséricorde, et vostre cœur une fournaise de charité. Vos pensées éclaireront, vos paroles échaufferont, vos œuvres édifieront, vostre dévotion exhalera son parfum sur tous ceux qui vous approcheront, vos entretiens jetteront des charbons dans toutes les poitrines, et vostre conversation sera plus séraphique qu'humaine (1). »

Ce caractère passionné de la dévotion de S. Augustin ressort merveilleusement d'un dialogue entre le Saint et Jésus-Christ que plusieurs auteurs rapportent en sa vie : « Un jour, disent-ils, Augustin entendit une voix du ciel qui lui disait comme à S. Pierre : « Augustin, m'aimes-tu ? » Il répondit : « Seigneur, vous savez que je vous aime. — Eh bien ! reprit la voix : Voyons un peu combien tu m'aimes. » Augustin ajouta : « Seigneur, si tous mes os étaient des lampes d'or, et que tout le sang de mon corps fut changé en un baume précieux, je

(1) *Histoire de la Vie de S. Augustin*, page 64.

répandrais volontiers le tout et le voudrais brûler en l'honneur de vous seul comme un holocauste. »

La voix reprit : « Ne ferais-tu rien de plus ? » Augustin répondit : « Si toutes mes veines et tous mes nerfs étaient des chaînes d'or, je m'en servirais pour vous attacher inséparablement à mon cœur. » Et le Christ lui parla une troisième fois : « J'exige de toi un amour plus ardent encore. » Alors Augustin répondit par ce langage absolument inouï :

« O Roi de gloire, je vous aime d'une amour telle que si, par impossible, j'étais Dieu et que vous fussiez Augustin, je voudrais devenir Augustin pour que vous fussiez Dieu. »

Cette parole d'or a été traduite dans le quatrain suivant :

Δήποτ' ἐρωτηθεὶς Αὐρήλιος ὅσσον ἐράζῃ
Τὸν Θεὸν, ἐξαίφνης χρύσεον εἶπε λόγον·
Τόσσον, ἔφη, σε Θεὸς φιλέω, ἵν' ἐὰν Θεὸς εἴω,
Θνητὸς βουλοίμην ἔμμεναι, ὡς σὺ Θεός.

Voilà S. Augustin tout entier, et voilà ce qu'exprime notre image, autant qu'une image peut exprimer un amour si profond.

Au XVIIe siècle, on a renoncé à ce symbolisme, pour n'exprimer plus que la doctrine et les victoires de la controverse. La part de l'amour est mise en oubli, l'esprit et le raisonnement seuls, sont mis en relief. C'est le grand Augustin évêque et docteur, ce n'est plus SAINT Augustin.

Examinons quelques-unes de ces compositions.

En tête de la vie dont nous venons de lire quelques passages, est placée une représentation qui manque à la fois de mesure et de clarté. L'artiste a voulu symboliser, d'une façon nouvelle, les deux caractères de la doctrine du Saint, en exprimant d'un côté la force de l'argumentation, de l'autre l'onction de la grâce. Voici comment il s'y prend : De la main droite du Saint élevée et lumineuse s'échappe une série d'éclairs rayonnants qui vont chacun frapper à la tête un des hérétiques

couchés pêle-mêle à ses pieds, c'est un carnage général ; une mêlée qui touche à la caricature ; dans chaque éclat de la foudre on lit le point de doctrine qui renverse l'hérésie opposée.

L'auteur explique, il est vrai, que si Appelles peignit Alexandre le Grand avec un foudre en la main, beaucoup de raisons démontrent que S. Augustin a plus de droit encore d'être ainsi représenté, à cause des nombreux ennemis de la vérité qu'il a terrassés, foudroyés et *escarbouillés*. Mais reprenons la description de l'image.

De la main gauche, S. Augustin tient une urne penchée d'où s'écoulent les flots d'éloquence et de science, où les docteurs des âges suivants viennent s'abreuver, et où l'arbre de l'Église vient baigner ses racines. La légende est celle-ci :

> Hæretici me fulmen habent, Ecclesia flumen :
> Hos peto quo pereant : hanc rigo ne pereat.

Que l'auteur traduit par ces quatre vers français :

> Je suis un foudre à l'hérésie,
> Un fleuve à l'Église de Dieu ;
> L'un est plus brûlant que le feu,
> L'autre plus doux que l'ambroisie.

C'est compliqué et alambiqué ; la figure où le Saint tient son cœur élevé en la main et foule aux pieds les quatre principaux hérétiques est plus simple et plus complète à la fois.

Plus tard, d'autres représentations, inspirées sans doute par cette dernière, nous donnent encore les foudres du Docteur ; mais le fleuve a disparu ; ce n'est plus S Augustin c'est encore un lutteur vigoureux, mais la sainteté, l'onction de la charité ne se montrent plus ; c'est la séparation du cœur et de l'esprit. Nous reconnaissons la double influence de la Renaissance qui se jette du côté des sens, et du Jansénisme qui tombe dans le défaut contraire par leur exclusion absolue.

C'est le S. Augustin du XVII[e] siècle, celui dont Jansénius prétendait tirer ses propositions erronées, ce n'est plus le père des Ermites, des Chanoines réguliers et de tant d'Ordres

religieux des deux sexes qui ont milité sous sa bannière et vécu sous l'observance de sa règle.

Comment ne pas préférer à tous ces éclats de la foudre et à cet appareil tonnant la composition calme et pieuse que nous avons sous les yeux.

Il ne faut pas oublier que l'image est destinée à exciter la dévotion de celui qui la considère, arrêtons-nous donc à celle-ci, qui résume la tradition sous une forme douce et énergique à la fois.

D'après quelques auteurs, cette manière de représenter S. Augustin ne remonterait pas au delà du XVI[e] siècle ; néanmoins elle contient un symbolisme que le moyen-âge admettait pleinement ; et le cœur, comme signe caractéristique des saints, se rencontre à une époque bien antérieure.

S'il plaît à Dieu, nous aborderons cette question dans une seconde étude, qui nous amènera à examiner la relation entre la représentation du cœur des saints et celle du Cœur sacré de Jésus.

J. Germer-Durand,
des Augustins de l'Assomption.

DES SOURCES LÉGITIMES DE L'ENSEIGNEMENT.

4e ARTICLE.

L'ÉTAT ET L'ENSEIGNEMENT.

Nous avons à placer aujourd'hui en face de l'affirmation catholique, l'affirmation libérale et révolutionnaire, à opposer à l'Église enseignante l'État enseignant.

Nul n'ignore qu'une des prétentions contemporaines de ce qu'on appelle l'État, c'est le monopole de l'Enseignement; sans doute nous rencontrons aujourd'hui, grâce à un libéralisme sincère quoiqu'aveugle, des esprits en assez grand nombre disposés à admettre l'Église à un partage plus ou moins égal avec l'État; mais outre que ces partisans de l'égalité rencontrent de la part des libéraux logiques, c'est-à-dire des révolutionnaires, une opposition acharnée, outre que des menaces non déguisées nous permettent d'entrevoir que leur bonne volonté viendra tôt ou tard se briser contre l'argument de la force brutale, il ne saurait en aucune façon convenir à l'Église catholique d'accepter cette situation, de partager de compte à demi avec un gouvernement révolutionnaire, au moins en principe, la sollicitude des âmes; l'Église est fille de Dieu, elle ne partage pas, elle ne reçoit pas, elle n'obéit pas, elle donne, elle commande, elle règne. Sans doute, quand les circonstances l'exigent, quand le besoin des âmes le commande impérieusement, l'Église, mère avant d'être maîtresse, sait se faire mendiante glorieuse pour la vérité; si elle va jusqu'à taire ses droits, certes elle n'ira jamais jusqu'à accepter des princi-

pes qu'elle condamne mais elle ira jusqu'à parler le langage des sectaires, et elle les contraindra, au nom de cette liberté et de cette égalité qu'ils prêchent, à lui laisser au moins le temps de se dévouer tout entière au salut des âmes. N'allons point l'accuser ici, cette Église catholique, d'hypocrisie, de duplicité ; reprocherez-vous à une mère de se jeter aux pieds d'un tyran pour acheter la vie de son enfant ; direz-vous qu'elle rend hommage à sa tyrannie ! Dans de récentes discussions cette loyauté des champions de l'Église a été niée; on a osé prétendre que des lèvres catholiques savaient elles aussi sacrifier les principes aux besoins de la cause ou tout au moins les plier aux opportunités de la situation ; mais en vérité se servir contre un adversaire qui se retranche dans la négation absolue du droit, des principes mèmes de cet adversaire pour le battre sur son propre terrain et arracher à son despotisme quelque lambeau de liberté, est-ce là trahir la cause de la vérité et du droit? N'est-ce pas plutôt la défendre et la servir !

Or, nous n'avons pas à nous placer aujourd'hui au point de vue de l'*hypothèse*, nous voulons rester uniquement dans la *thèse*, c'est-à-dire que nous ne voulons en aucune manière nous arrêter aux fluctuations incessantes de la polémique catholique, forcée bon gré mal gré, pour sauver quelque chose des droits de l'Église, d'obéir aux perpétuelles variations des événements et des hommes, nous voulons étudier la question de l'*Etat enseignant* à la lumière des principes ; nous nous demandons : l'État a-t-il un droit légitime au magistère ?

Certes, sur ce point, les prétentions des gouvernements modernes sont inacceptables ; aussi, en dehors du parti révolutionnaire, avec lequel nous n'avons pas à discuter, il n'est pas aujourd'hui un homme de valeur qui ose soutenir le monopole absolu de l'État en matière d'Enseignement ; malheureusement ce triste système de compromis ou plutôt de compromissions, qui devait fatalement aboutir là où il a abouti, à l'hérésie libérale, essaie sur cette question, comme sur tant d'autres, au nom d'une prudence menteuse, d'allier la vérité à l'erreur, d'unir l'Église

et la Révolution ; nous repoussons avec vous, disent-ils aux catholiques, cet odieux monopole créé par le despotisme impérial : liberté pour tous, égalité absolue. Eh bien ! au nom des principes catholiques nous protestons contre un tel système, non-seulement nous n'admettons ni ne pouvons admettre cette libre concurrence qui donnerait à l'erreur les droits que seule possède et peut posséder la vérité, nous allons jusqu'à *nier absolument* à l'État l'exercice légitime du magistère.

La possession de la vérité et la possession certaine et infaillible de cette vérité, tel est, nous le disions en commençant cet article, le titre seul légitime et seul absolu à l'Enseignement : le droit au magistère, dans l'ordre naturel comme dans l'ordre surnaturel, est en raison directe de la possession plus ou moins sûre du vrai ; et si cette possession n'est que probable, incertaine, le droit existe sans doute, mais exactement dans la proportion de cette probabilité : aussi la divine Providence a-t-elle accordé dans tous les temps le privilége de l'infaillibilité à l'Institution chargée de donner au monde les vérités nécessaires.

En réalité, comme il est facile de le constater, cette question des droits de l'État à l'Enseignement aboutit logiquement à cette autre question : l'État comme État posséde-t-il la vérité ? Poser ce problème c'est le résoudre.

La vérité a un double domaine : le domaine naturel et le domaine surnaturel. Est-ce le domaine surnaturel que l'État voudrait envahir ? Cette prétention pour être parfaitement ridicule n'a pas moins rencontré d'illustres appuis ; qu'est-ce au fond que le gallicanisme, sinon cet envahissement du domaine surnaturel au nom des droits régaliens ; qu'est-ce que le libéralisme plus ou moins catholique sinon, sous le spécieux prétexte de l'indépendance absolue du pouvoir temporel, la subordination de la société surnaturelle à la société naturelle ? N'avons-nous pas entendu, il y a quelques mois à peine, les privilégiés du suffrage populaire réclamer du Ministre de l'Instruction publique une enquête dans le but de constater si les

quatre articles étaient aujourd'hui encore, selon les prescriptions des lois organiques, enseignés dans les séminaires? En vérité le ridicule le dispute à l'odieux dans ces persécutions mesquines ; franchement nous serions heureux de savoir ce que ces illustres représentants du peuple souverain auraient pu répondre à cette question. Mais pour imposer un pareil enseignement, Messieurs, il faudrait tout au moins avoir la certitude de sa vérité ; vous ne prétendez pas sans doute nous condamner légalement à l'erreur : quel est donc, nous en prions très-humblement vos honorabilités, quel est l'infaillible critère qui vous autorise à imposer à nos croyances ces fameux articles ? Il est très-probable que nos honorables auraient fait appel au grand souvenir et au grand nom de Bossuet ; mais, Messieurs, vous oubliez que Bossuet lui-même a porté sur ces quatre articles le jugement définitif, rappelez-vous le célèbre « *abeat quo libuerit* », et d'ailleurs n'avons-nous pas à opposer à l'autorité de Bossuet déjà si compromise en cette matière, à raison même de sa situation près de Louis XIV, des autorités d'un poids au moins égal pour Bossuet lui-même? Avouez donc franchement Messieurs que, vous n'avez vu là qu'une arme contre le cléricalisme ; ne sait-on pas, au reste, que le moindre de vos soucis c'est le souci autrefois honorable de la justice et de la vérité?

Ainsi dans le monde des vérités surnaturelles toute prétention de l'État vient nécessairement se briser contre cette infirmité radicale, l'impuissance absolue de discerner authentiquement la vérité de l'erreur, ou, en d'autres termes, la non possession de la vérité.

Dans le monde des vérités naturelles les prétentions gouvernementales ne reposent pas sur de plus solides bases.

Il est, tout d'abord, des vérités naturelles qui appartiennent à l'ordre des vérités nécessaires ; celles-là précisement parce qu'elles sont nécessaires, réclament une infaillible certitude et par cela seul appartiennent au domaine de l'Église, qui n'a pas seulement mission d'apporter à la terre la révélation des vérités *divines*, mais qui consacre par son autorité souve-

raine les vérités naturelles *ordonnées* aux vérités supérieures ; de là dans les questions appelées *mixtes*, précisément parce qu'elle constituent le point de contact du monde naturel avec le monde surnaturel, la légitimité des revendications de l'Église ; oui, ses droits sont en pareille matière *absolument exclusifs*, d'abord parce qu'elle est l'autorité suprême à laquelle toutes les autres autorités de la terre sont essentiellement subordonnées, ensuite et surtout parce que seule elle offre dans son privilége d'infaillibilité doctrinale et gouvernementale des garanties de certitude, d'impartialité et de justice absolument incomparables. Ainsi dans de telles questions l'Église a *vraiment* et *nécessairement* tous les *droits qu'elle dit avoir*.

Constatons en passant combien en pareille matière on rencontre d'idées inexactes, même chez des catholiques ; fascinées par ces prétentions de l'État à l'indépendance vis-à-vis de l'Église, trompées par le mirage séducteur de cette formule, séparation de l'Église et de l'État, des intelligences, d'ailleurs loyales et sincères, en sont venues aujourd'hui à ne voir, dans les résistances invincibles opposées par l'Église aux prétentions de l'État, qu'une obstination sinon coupable au moins inconsidérée ; et ils n'ont pas compris que jamais la sainte Église n'a plus de droit à nos respects que lorsqu'elle défend avec cette héroïque patience qui constitue sa force, le domaine sacré de la Foi ; ils n'ont pas compris cet enseignement capital de l'histoire ; l'unique barrière contre le despotisme et la tyrannie dans tous les temps, sur tous les points de l'espace et de la durée, ç'a été l'Église catholique, apostolique et romaine ; elle seule aujourd'hui encore nous sauvra de la barbarie révolutionnaire, comme elle arracha nos pères à l'ignoble sceptre des Césars.

Il est une autre question sur laquelle il est nécessaire d'attirer un instant l'attention des catholiques : c'est la question des Concordats. Combien parmi eux s'imaginent naïvement que dans ces sortes de contrats les concessions sont mutuelles et les charges plus ou moins également réparties : c'est là une

conception absolument fausse des actes concordataires; en réalité dans ces actes c'est l'Église seule qui donne, tout simplement parce que seule elle possède, parce que seule elle a des droits ; le bénéfice est tout entier pour l'État si toutefois de telles concessions peuvent s'appeler, même au point de vue gouvernemental, de véritable bénéfices ; pourquoi? parce que tout Concordat suppose une situation anormale, c'est-à-dire une de ces situations où l'Église, criminellement dépouillée d'une partie de ses prérogatives, consent, pour sauver l'essentiel, à sacrifier l'accessoire ; en somme tout Concordat est *en soi* un acte regrettable (1), parce qu'il est la conséquence d'une situation mauvaise, et le devoir de tout catholique, est de travailler, *dans la mesure de son influence*, à la restauration de la situation légitime de l'Église catholique c'est-à-dire à la restauration du règne social de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Nous savons que penser maintenant de ces fameuses *dénonciations* de Concordats à la mode aujourd'hui ; en vérité chez de tels gouvernants la folie le dispute au crime; c'est exactement la situation du voleur auquel le volé aurait abandonné une partie de la somme enlevée, et qui viendrait, au nom de ses droits, revendiquer la partie restituée : voilà cependant où nous en sommes aujourd'hui, même en France, car enfin les articles organiques ne sont pas autre chose au fond qu'un vol perpétré aux dépens même de celui qui venait bénignement de céder une partie de ses droits : encore une fois, crime et folie.

En dehors de ces vérités naturelles, *nécessaires*, dont nous venons de parler et sur lesquelles l'État ne saurait sans ridicule élever aucune prétention, il y a les vérités de l'ordre inférieur, que nous pouvons appeler vérités utiles, agréables, mais non vérités *indispensables* : sur celles-là du moins l'État a-t-il le droit d'élever quelque prétention légitime ; en d'autres termes l'État, *en tant qu'État*, a-t-il cette possession sinon infaillible

(1) Quand nous disons que tout Concordat est en soi un acte regrettable, il est clair que nous n'entendons parler en aucune manière du Pontife qui l'accorde, mais du crime qui l'a rendu nécessaire.

au moins certaine ou probable de la vérité sur laquelle il pourrait appuyer ses revendications ? Nous répondrons : en dehors de la certitude surnaturelle, il n'existe d'autre certitude que la certitude naturelle ; celle-là, elle appartient à l'homme non pas comme membre d'une société ou d'un gouvernement, mais uniquement comme homme ordonné par Dieu à la possession de la vérité et doué en conséquence de la faculté de percevoir le vrai avec certitude.

Concluons donc et avec la dernière évidence : puisqu'il n'existe aucune vérité d'État, puisque le gouvernement ne possède aucun critère spécial de certitude, et n'offre en conséquence, en dehors de la raison et de la Foi, aucune garantie personnelle, il n'a en réalité aucun droit comme État au magistère, et si le monopole de l'Enseignement entre ses mains est une folie et un crime aux yeux mêmes des libéraux sincères, aux yeux du vrai catholique tout Enseignement d'État doit être regardé comme une usurpation. Les droits des gouvernants en cette matière, nous nous réservons de l'indiquer dans un prochain article, ne sont que des devoirs : devoir d'obéissance, devoir de préservation, devoir de répression.

MARIE-AUGUSTIN
des Augustins de l'Assomption.

L'INSPECTEUR UNIVERSITAIRE.

Vous voici devant un personnage qui tient une place marquée dans le rouage universitaire. Il est roide et compassé. Sa parole est brève comme toute parole qui sent sont importance. Il regarde peu en face, il n'a jamais de sourire sur les lèvres. C'est ainsi du moins que nous l'avons toujours connu et pratiqué. Que de sujets d'animadversion il y a entre l'Inspecteur et nous ! Il vient, la loi en main, s'enquérir de notre moralité, et nous la croyons mieux établie que la sienne, ayant plus de motifs que lui d'être moraux. Il vient regarder si, moraux pour nous-mêmes, nous le sommes dans les enfants confiés à nos soins, et cela même, nous le considérons comme une injure. S'il survient, autour de nous, quelque fredaine dont il s'empare avec plaisir, ne serait-ce que pour montrer son utilité et se faire valoir, au fond de nos âmes silencieuses, nous crions : *medice, cura teipsum.* Oui, guéris-toi ; toi-même, guéris les tiens plus malades que nous. Tout cela explique assez bien son embarras à nous inspecter, et le nôtre à le regarder faire. Nous nous sentons en mutuelle défiance, en mutuelle inimitié. Ce juge que la loi nous donne, nous le recevons avec respect, mais nous le récusons au fond de nos consciences. Cette récusation, parfaitement connue de celui qui en est l'objet, ne peut que nous le rendre hostile.

L'Inspecteur est une quintessence universitaire, n'est-il pas naturel qu'il soit tendre pour les siens et sans cœur pour nous? Il y a et il y aura toujours hostilité entre le clergé et l'Université. Malheur au prêtre qui se fait son ami, serait-ce en vue du bien ; un jour ou l'autre sa conscience aura à se jeter dans des compromis fâcheux. Les causes de cette hostilité éclatent à

tous les yeux. Il n'est donc pas plus juste que l'Université inspecte le clergé qu'il ne le serait que le clergé inspectât l'Université telle qu'elle est constituée. L'équité la plus élémentaire exige que si on veut des Inspecteurs en dehors des magistrats de la commune, on les choisisse neutres. Quand l'Université franchit le seuil de nos maisons, elle y entre par les droits du monopole; elle y vient en foulant aux pieds la plus sainte des libertés.

L'Inspecteur a trois genres de maisons à visiter : les cléricales, les laïques et les universitaires.

Le voici en route pour une des premières. Il se cache, pour n'être pas aperçu. Il se blottit, une nuit, dans une chambre d'hôtel, et de bon matin, il va surprendre son monde en tirant la sonnette en homme qui sent sa valeur. L'Inspecteur, même pour les cléricaux, a plus d'un visage et plusieurs sortes d'humeur. Il est de tradition, bien vile celle-là, parmi les gens en place, qu'ils sont doux et aimables, au moins patelins ou réservés avec les puissants, hargneux, difficiles avec les faibles. L'Inspecteur n'y déroge pas, à moins que vous le supposiez du tout petit nombre des magnanimes. Si vous êtes fort, si, comme pour les chênes des montagnes, les plus grands vents vous sont évidemment zéphyrs, que lui servirait-il d'enfler ses outres des souffles de la colère? Êtes-vous arbuste, fraîchement planté dans le sol, et là où l'Université pousse ou prétend pousser ses racines pour y sucer toute la séve, ah ! tenez-vous bien et ne soyez pas sans crainte. Recurez, fourbissez, ôtez les toiles d'araignées, frottez la poussière et veillez, et quand tout ira bien, ne soyez qu'à demi tranquille.

Mais de quoi, en résumé, se compose cette visite? Donner un coup d'œil à la propreté générale des classes, dortoirs, réfectoires, vestiaires; voir si la soupe est bonne et si aucun livre immoral n'offusque les yeux; noter le nombre des maîtres et celui des élèves pour les besoins courants de la statistique, la voilà tout entière. Au point de vue de l'utilité, elle est une des plus grosses bévues gouvernementales. La religion et l'Évêque, dans nos établissements, surveillent la morale, et les

familles l'hygiène et la propreté bien mieux que l'Inspecteur ne saurait le faire.

Suivons-le chez les laïcs. Son visage s'éclaire, son air s'épanouit. Il se sent plus maître, plus protecteur. Il se fait bon. Ce laïc qu'il voit est un père de famille qui exerce un métier souvent, et entre gens de métier, on est serviable les uns pour les autres. L'Université pardonne volontiers le métier, jamais l'apostolat. Laïc ne craignez rien de votre supérieur, il vous vient bienveillant. Il ne peut pas vous avertir de sa venue, mais vous surprendrait-il, il n'y a pas grand mal. Si à vos côtés, se trouve Madame en toilette, et si, dans un coin du salon ou dans quelque chambre voisine, votre fille joue du piano, tant mieux. L'influence de ces douces beautés ne peut être que d'un bon effet. Je gage que votre visiteur s'en ira disant : famille de bien, famille de science et d'art, vis en paix, à l'écart des soucis, à l'ombre de tes austères travaux !

Pour ainsi visiter un pensionnat ou deux qu'il a dans son ressort, croyez-vous que l'Inspecteur d'académie gagne les 4,000 francs qu'il émarge au budget? Moi, je ne le pense pas. Tout ce qui entre dans son gousset des deniers publics me paraît une improduction patente. Le Maire, le Juge de paix ou un Magistrat quelconque délégué *ad hoc* remplacerait très-bien l'Inspecteur et gratuitement.

Son utilité se tire peut-être de la surveillance qu'il exerce sur les siens. Dans le lycée, l'Inspecteur est chez lui. S'il y trouve des vices, des défauts, en vérité, il doit les guérir et les signaler en ami de la maison, mais surtout les cacher. Il est de principe général qu'une administration soit surveillée, contrôlée par des hommes pris hors de son sein ; dans l'Université ce principe n'est point de mise. C'est bien plus commode de se surveiller soi-même, s'est dit l'Université. Et alors, elle a parlé de grec et de latin, et de sciences qui s'enseignent au lycée et que personne ne peut bien savoir que ses gens à elle. Personne n'est à même, hors l'Université, de surveiller ce qui se passe chez elle. Elle a une spécialité pour laquelle tous sont des profanes qui, par respect, doivent se tenir à distance.

J'ignore quel rôle un inspecteur universitaire joue dans un lycée, mais je me figure qu'entre lui et le proviseur tout se passe comme en famille. On se dit la vérité avec aménité et politesse, on s'avertit mutuellement, on s'encourage et on se donne une bonne poignée de main finale. Dans le lycée, ce qu'il n'a pas le droit de faire ailleurs, l'Inspecteur visite les classes et préside, s'il le veut, aux examens. Il peut, par de sages paroles, encourager élèves et professeurs, et aussi, servir au progrès des études. Ceci, nous l'accordons volontiers, mais nous nions de suite que nous qui condamnons les lycées, devions payer cet employé supérieur qui vient concourir à leur fortune.

L'on me dira que le lycée, que l'Université dans son ensemble, sont un service public au même titre que le clergé et la magistrature; mais cela doit être nié absolument. Loin d'être un service, l'Université est un malheur pour la société, oui un malheur qui l'affaiblit, une plaie qui la ronge, une gangrène qui la menace de mort. Le clergé sert tellement la société qu'il est la plus solide base de l'ordre et la plus directe cause de la civilisation; l'Université, depuis son existence n'a produit qu'indifférence générale, qu'un scepticisme pernicieux. La magistrature sert la société par le droit dont elle est l'incarnation vivante; l'Université, quel est le droit qu'elle protége? L'Université est dans l'État une coterie que devraient payer ceux qui s'en servent. Savez-vous sa mission à l'heure actuelle? Un de ses coryphées l'a dernièrement définie et tracée avec solennité au Sénat : *être l'Arche sainte des principes de la Révolution et de la libre-pensée*, *l'apôtre zélé du maçonisme*, *l'irréconciliable ennemie de l'Église* Les universitaires n'ont pas désavoué les paroles de M. Challemel-Lacour, et c'est pourquoi, plus que jamais, nous sommes autorisé à dire qu'avec la permission de l'État, ils nous volent notre argent.

Nos lois d'enseignement, y compris celle de 1850 qu'on dit libérale, sont détestables, indignes d'un grand peuple. Elles portent l'empreinte d'une centralisation jalouse, d'une main despotique, d'un accaparement honteux, mais ceux qui les

appliquent sont encore au-dessous d'elles. Leur manière de faire n'en atténue par le caractère, elle l'aggrave.

La loi nous donne, nous impose, dans l'Inspecteur, un juge qui représente des idées et des intérêts diamétralement opposés aux nôtres. Cette guerre entre des idées et des intérêts qui se contredisent, l'Inspecteur ne cherche pas à l'adoucir. Dans sa situation, exiger de lui justice serait méconnaître la nature humaine. Le juge qui veut être impartial se récuse dans les causes qui mettent ses intérêts en jeu. L'Inspecteur, il le sait, nous a pour adversaires, et il accepte de nous juger. Il fait sur nous des rapports, où il consigne ce qu'il croit voir, rapports qui parfois sont de vrais actes d'accusation intéressant l'honneur, et nous n'en connaissons pas un traître mot! Ils partent pour les chancelleries, serpents cachés qui peuvent mordre à tout instant, et nous en ignorons le contenu! Voilà donc une justice occulte et qui se dérobe au contrôle le plus légitime. Singulier peuple que celui de la France! Il irait aux extrémités de la terre pour le triomphe d'une idée de justice et de civilisation, et il souffre chez lui l'infâmie! Mélange de grandeur et de bassesse, de force immense et d'inouïe faiblesse, nous offrons les contrastes les plus surprenants. Pendant que la servitude chez les autres nous révolte, nous la supportons au milieu de nous. Peuple frivole et léger, le sentiment nous entraîne, mais la raison nous guide peu. Accessibles à toutes les tromperies, l'opinion qui est chez d'autres peuples la voix de la vérité et de la justice, n'est souvent chez nous que l'expression d'un courant d'idées fausses, dangereuses, iniques. Les nations voisines, sous la foi de nos historiens, de nos orateurs, de nos philosophes saluent en nous les splendeurs de la civilisation, combien elles se trompent! Si parmi elles il en est qui, plus avisées nous méprisent, c'est qu'elles nous ont mieux étudiés. Mais, ne perdons pas courage et dénonçons sans cesse à la réprobation des esprits droits et honnêtes une magistrature qui se fait juge dans sa cause et fonctionne dans le mystère ; qui peut molester des rivaux qu'elle redoute, qui peut faire servir à son bien propre des fonctions créées pour le

bien général. Il est absurde que l'Université s'inspecte elle-même, il l'est doublement qu'elle inspecte l'instruction indépendante dans une omnipotence qui est la plus oppressive que jamais peuple civilisé ait eu à subir.

Notre voix est trop faible pour être remarquée, entendue; et, serait-elle forte et éloquente, que le moment serait mal choisi pour l'espérer efficace. Ce n'est pas quand le mal démuselé rêve de nouvelles chaînes au bien qu'on peut espérer atteindre et frapper de barbares abus; mais il convient de les noter, de les flétrir. S'ils doivent à leur parenté avec l'esprit révolutionnaire d'exister et de se maintenir depuis trois quarts de siècle, le jour ne peut tarder de venir où la vraie opinion, celle qui se fonde sur la vérité et la justice, les citant à sa barre, les condamnera à disparaître pour l'honneur d'une civilisation qu'ils ne doivent plus déshonorer.

L'abbé André Dufaut.

L'ŒIL ET L'OREILLE

CAUSERIE.

Paris, en la Fête de la conversion de saint Paul.

Adveniat regnum tuum.

Cher Ami,

Vous me demandez de continuer à vous entretenir sur la musique, et en particulier sur le plain-chant. J'en suis aussi désireux que vous, mais mon embarras est grand. Il n'est pas facile de réduire une causerie de ce genre aux proportions d'une seule lettre; et si je continue à bâtons rompus, comme j'ai fait jusqu'ici, je suis exposé à oublier, d'une lettre à l'autre ce que contient la précédente; de là, des redites et des lacunes qui nuisent considérablement à l'intérêt de la conversation. Je prends donc mon parti de vous écrire dans la *Revue*. Au lieu de causer en tête à tête, nous causerons devant ses lecteurs. Une compagnie aussi distinguée nous obligera à mieux régler notre causerie, et ceux qui voudront bien nous suivre ne nous écouteront pas, je l'espère, sans y prendre quelque intérêt.

Du reste, ce n'est pas une raison pour prendre le ton doctoral; les manchettes et la perruque, la solennité et la pédanterie me sont en horreur. Je commence donc par vous indiquer tout simplement de quoi je vais vous parler aujourd'hui.

ARGUMENT.

La géométrie et la musique sœurs cadettes de l'arithmétique. — Un mot de mythologie. — Musique de la nature. — L'accent, musique du langage. — L'harmonie des lignes et du paysage. — Musique artificielle et architecture. — Plan et volume; mélodie et symphonie. — Ecriture musicale. — Les lettres. — Les neumes et le croquis. — Guy d'Arezzo. — La portée. — La clef et l'échelle. — Les noms des notes. — Histoire de la strophe *Ut queant laxis*. — La gamme nouvelle. — La musique et ses écarts; Palestrina obtient pour elle l'absolution.

Il est de mode aujourd'hui de considérer la musique simplement comme un art, et le dernier des arts. Et il faut avouer que le niveau dans lequel elle est ordinairement retenue, hors de l'Église, et même parfois dans l'Église, n'est pas de nature à la faire apprécier à sa juste valeur.

Quoi qu'il en soit, les Pères de l'Église, à la suite des anciens philosophes, considéraient la musique non-seulement comme un art, mais encore et surtout comme une science. La science des nombres se présentait pour eux sous un triple aspect, l'arithmétique, la géométrie et la musique, magnifique trilogie, dont la conception seule dépasse de beaucoup la portée de nos mathématiciens à courte vue, — ils portent presque tous des lunettes. Nos savants ont séparé des choses qui ne peuvent vivre et se développer qu'en s'appuyant mutuellement, et c'est ainsi qu'ils ont tué la Science. L'école cartésienne a tout embrouillé en philosophie en séparant l'âme du corps; le jansénisme a jeté le trouble dans les consciences en séparant l'homme intérieur de l'homme vrai, composé de corps et d'âme; les savants ont jeté le trouble dans les sciences en séparant l'arithmétique et la géométrie de la musique.

La science se composait donc jadis de trois parties :

1° L'Arithmétique, science des nombres considérés en eux-mêmes, abstraction faite de toute application à la matière.

2° La Géométrie, science des nombres considérés dans les gures visibles.

3° La Musique, science des nombres considérés dans les mouvements et les sons.

Ces trois sciences marchaient de front et se compénétraient de telle façon qu'on ne pouvait guère les étudier séparément.

Le *nombre*, la *mesure* et le *poids*, marchent en effet de concert :

Omnia in mensura, numero et pondere (1), dit le Livre de la Sagesse en parlant de l'œuvre de Dieu ; et lorsque le Seigneur prononce la sentence de Balthazar, c'est la même pensée qui se traduit par ces mots mystérieux : *Mane, thecel, phares* (2) :

Nombré, pesé, divisé, suivant l'interprétation de Daniel.

Les païens avaient-ils la pensée de donner un corps à cette théorie lorsque, dans leur mythologie primitive, ils faisaient présider la science par les trois Muses : Μελέτη, Μνήμη, 'Αοιδή ? Je ne sais, je remarque seulement que Μελέτη l'attention, correspond à l'étude de l'abstraction ; que Μνήμη, la mémoire, s'exerce surtout par le ministère de l'œil, qui retient les figures ; que Αοιδή, le chant, s'identifie avec la musique.

On nous a fait une petite mythologie ridicule et scandaleuse, dans laquelle on ne dit rien de tout cela ; c'est cependant à ce seul point de vue que l'étude des erreurs grecques serait de quelque utilité.

Ainsi le nom du poëte Μουσαῖος a une telle ressemblance avec celui de Μωυσῆς, Moyse, et le rôle que la tradition attribuait à ce poëte a une telle analogie avec la mission du Législateur des Juifs, qu'on peut sans témérité voir dans la légende de Musée un souvenir altéré de l'histoire de Moyse.

Mais laissons les Grecs et venons à nos maîtres chrétiens, qui nous ont transmis ce que les Grecs avaient de bon. S. Augustin définit la musique : *Scientia bene modulandi*, la science de la bonne modulation.

Pour bien saisir la valeur du terme de *science* que S. Augustin applique à la musique, il est utile de d'étudier le parallélisme

(1) Sap. XI, 21.
(2) Dan. V, 25.

qui existe entre la musique et la géométrie, la relation positive qui unit les deux ordres de phenomènes dont l'œil et l'oreille sont affectés.

Nous étudierons la musique par les figures, et nous tâcherons de saisir par ce rapprochement le merveilleux symbolisme de l'écriture musicale.

La première distinction que pose S. Augustin pour préciser sa définition, c'est la différence essentielle qui existe entre la musique naturelle et la musique considérée comme science.

La musique naturelle existe à deux degrés. Il y a la musique de la nature, c'est-à-dire l'ensemble des sons produits par les phenomènes de l'air, le bruit du vent, de l'eau, de la foudre, ou par les voix des animaux, dont quelques-unes ne manquent pas d'agrément.

Dans un ordre supérieur, dans le règne humain, nous trouvons encore une musique naturelle, c'est la modulation qui accompagne la parole humaine dans le langage habituel ; c'est cet ensemble d'inflexions qui donnent au langage parlé la variété et la vie, et qui reposent principalement sur la loi de l'accent tonique. L'enfant qui cherche à imiter la voix de sa mère saisit l'accent du langage et le reproduit avant même de pouvoir articuler les syllabes ; car l'accent est la vie des mots, *anima vocum*. Aussi quand nous apprenons les langues anciennes, une des grandes difficultés qui nous arrêtent pour les bien entendre et surtout pour les parler, c'est la négligence que nous apportons à acquérir la prononciation accentuée; nous avons le corps de la langue, nous ne savons pas lui rendre la vie. L'écolier est rebuté par l'inertie de cette forme qu'on lui met dans la mémoire et qu'il s'efforce en vain de faire vivre en lui. Écoutez un Grec parlant sa langue, même dégénérée, vous sentirez la vie dans son langage ; écoutez un écolier récitant une page du plus pur orateur de la Grèce, suivant la prononciation d'Érasme et sans accent, votre oreille sera déchirée ou restera absolument insensible à ces sons qui n'ont aucune vie, aucune physionomie.

Il en est de même en latin. Un Français peut arriver à parler le latin, correctement, même élégamment ; mais s'il persiste à dire *u* partout où les Latins disaient *ou* et si surtout il persiste à mettre l'accent sur la dernière syllabe de chaque mot, malgré toute la correction de son langage, les Italiens et les Espagnols ne l'entendront pas et le regarderont avec raison comme un Barbare. De même qu'un mot a toujours un accent et n'en a qu'un seul, une langue a un accent et ne peut en avoir plusieurs. La manière de prononcer une voyelle ou une consonne peut varier jusqu'à un certain point, sans altérer la langue, mais l'accent est essentiel et ne peut pas changer sans constituer un autre langage.

Il y a donc, d'une manière générale, une musique naturelle à la voix de l'homme.

Si nous laissons les phenomènes de l'oreille pour venir à ceux de l'œil, il nous sera facile de constater aussi une harmonie naturelle des lignes, qui constitue la beauté du paysage, et correspond à la musique naturelle. La ligne de l'horizon, qui repose notre œil dans un pays pittoresque, n'est pas une ligne droite ; c'est une série d'élévations et d'abaissements dont nous ignorons les lois, dont nous ne pouvons guère nous rendre compte, et qui cependant nous plaît dans son ensemble, surtout si cette ligne ondulée a pour point d'appui la ligne horizontale marquée par la surface des eaux ou par une plaine bien unie.

D'une manière analogue, le son de la voix monte et redescend comme par caprice au-dessus d'une ligne moyenne, d'un ton qui sert de base au discours, sans qu'il nous soit possible de fixer par des chiffres des relations précises entre les divers degrés qu'elle parcourt.

Si maintenant, de ce domaine de la nature, nous passons dans celui de la science et de l'art, nous trouverons, dans le langage comme dans l'art plastique, un mode nouveau, une

création de l'homme, qui sera d'une part la musique, de l'autre l'architecture.

Adam avant la chute n'avait sans doute aucun besoin de ces deux manifestations extérieures de l'activité de son esprit. Le Paradis à la fois temple et palais lui était une demeure assez belle pour qu'il n'en cherchât point d'autre. Et son langage devait être si parfait, qu'il n'avait pas besoin de le revêtir d'une enveloppe artificielle, pas plus qu'il n'avait besoin de couvrir de vêtements son corps revêtu d'innocence.

Mais chassé du Paradis, l'homme, diminué dans sa puissance d'expression, dut travailler, à force d'études et de combinaisons, à reconstituer quelque chose de son ancien langage. Pour cela il classa les sons d'après les phenomènes naturels de la résonnance, qu'il constatait dans les corps sonores, et constitua, à côté du langage naturel, un langage artificiel, dans lequel la voix partant d'un point fixe s'élève ou s'abaisse par degrés, d'après des règles positives, et forme, par des successions agréables à l'oreille, une ligne mélodique dont tous les points sont des valeurs appréciables, que l'on peut déterminer par des chiffres ou des signes conventionnels.

Le point fixe qui est le point de départ ou d'arrivée c'est la tonique, la note grave, qui correspond à la surface des eaux tranquilles.

De même dans le domaine de l'art plastique, quand l'homme voulut élever quelque chose de plus beau, et de plus stable que l'abri des arbres ou des grottes naturelles, il étudia, pour bâtir, les phénomènes de l'équilibre, et prit pour base de ses constructions le plan horizontal, la tonique.

Au-dessus de la tonique, la mélodie, ou le monument, s'élève par degrés jusqu'à une certaine hauteur où l'œil comme l'oreille exige un repos. En musique ce sera la dominante, en architecture ce sera la corniche ou la frise. Ce n'est pas le faîte, c'est la ligne qui s'harmonise avec la base. Au-dessus de cette ligne, la mélodie, comme le monument, peuvent s'élever encore pour former des frontons des voûtes ou des aiguil-

les, mais la ligne dominante aura nécessairement une plus grande importance.

Il est bon de noter ici que la musique et la géométrie s'étudient également à deux points de vue, celui du plan et celui du volume.

1° *La géométrie plane* étudie les figures qui ne sortent pas d'un plan, comme sont en général les œuvres produites par la peinture.

2° *La géométrie dans l'espace* étudie les figures suivant les trois dimensions de longueur, de largenr et de profondeur.

De même la musique se divise en *musique plane* ou *plain chant*, qui n'envisage que la mélodie pure, et en *musique figurée*, qui envisage les sons simultanés, formant ensemble des accords : c'est la symphonie des instruments ou des voix, que l'on appelle aujourd'hui l'harmonie.

Mais l'analogie de la musique et de la géométrie apparaît surtout dans l'étude de l'écriture musicale.

Les œuvres de l'architecture ont un corps visible et palpable elles sont, et demeurent sous les yeux de tous ceux qui les veulent admirer ; il n'en est pas de même de la musique. Le son est éminemment fugitif, l'oreille le saisit, mais le retient difficilement ; il lui faut, comme à la parole, un moyen de se conserver, pris en dehors de lui-même ; il lui faut une écriture.

Les Grecs écrivaient les sons comme les chiffres, avec les lettres de leur alphabet.

Leur écriture musicale a passé par une série de perfectionnements. Les dix lettres furent disposées de différentes manières, pour exprimer les différents modes ou tons — droites penchées, renversées etc ; ce qui constitua un alphabet de soixante-quatre signes environ. Au temps de saint Grégoire, ou dans le siècle précédent, on substitua les lettres latines A B C

D E F G aux lettres grecques, plus savantes à cause des modifications que leur forme subissait pour marquer les différents modes ; mais il est facile de se rendre compte combien ce système, qui n'est autre que celui des chiffres, est insuffisant à marquer le rythme, le mouvement lent ou rapide des sons, et les liaisons ou coupures qui les séparent ou les unissent.

On employait donc au temps de saint Grégoire une seconde manière d'écrire la musique, qui fut comme une sténographie, marquant les relations des sons au point de vue rythmique et ne signifiant les notes que d'une manière indécise — c'est ce qu'on appelle aujourd'hui l'écriture *neumatique*.

Les neumes sont des signes qui représentent pour l'œil la ligne rythmée du chant. Une note brève et isolée par un point (.) ; une note moyenne par une apostrophe (') ; une note longue par une virgule (,). C'est une accentuation perfectionnée, un croquis pittoresque, qui ne précise pas les dimensions et ne peut rappeler les objets que pour celui qui les a vus, en lui remettant sous les yeux une idée de l'ensemble.

De l'association des trois signes : le point, l'apostrophe et la virgule, on conçoit qu'il est facile de produire un certain nombre de combinaisons. Cependant cela ne suffisant pas encore pour fixer la mélodie, on entra dans la voie des signes composés et le *pes* ou *podatus*, composé de deux virgules unies par une courbe donna un élément nouveau qui, se combinant avec les signes simples, produisit une série de figures aussi variées que difficiles à déchiffrer.

Pour débrouiller ces hiéroglyphes, on eut recours à l'emploi simultané des lettres et des signes neumatiques.

Ce nouveau travail ressembla à un croquis d'architecte où les longueurs sont figurées à vue d'œil, et où les lignes sont accompagnées de cotes qui suppléent à l'imperfection du dessin.

D'après ce procédé, il fallait, pour exécuter le chant, lire à la fois trois lignes superposées :

Les neumes, leur traduction en lettres, et enfin les paroles.

Plusieurs manuscrits du moyen-âge sont écrits d'après ce système compliqué.

Il fallait simplifier pour être pratique, ce fut l'œuvre de Guy d'Arezzo, Bénédictin italien du XIe siècle. Il imagina d'abord d'écrire les neumes sur une ligne rouge qui servit de point de repère. En tête de cette ligne était marquée une des lettres qui désignaient les notes A, B, C, D, etc, ordinairement C (ut) ou F (fa). Cette lettre était une clef, au moyen de laquelle le neume sans être précisé dans toute son étendue, devenait pourtant moins indéterminé. C'est l'échelle que l'architecte trace à côté du dessin.

A cette ligne il en superposa une, puis deux, puis trois, et constitua ce que nous nommons la portée : c'est-à-dire une série de lignes parallèles sur lesquelles étaient figurées les neumes, de telle façon que chaque signe indiquait la relation rhythmique par sa forme et, grâce à la clef, la relation mélodique par sa place sur l'échelle.

Ainsi figurée, la musique prend désormais une forme géométrique des plus précises ; c'est l'œil qui guide la voix, lui dit s'il faut monter ou descendre, et de combien de degrés ; les deux sciences n'en font plus qu'une seule dans l'application.

Ce système, on le voit, mettait les anciens noms des notes, les lettres, au second rang ; mais si le plus grand nombre des lettres devenait désormais inutile pour connaître la valeur des notes, il fallait pourtant donner à chacune un nom pour analyser la mélodie et l'étudier indépendamment des mots.

Guy d'Arezzo, composa alors, sur les paroles d'une hymne de l'Église, un air qui sera la somme de la musique vocale, et complétera ainsi une des inventions les plus intéressantes pour l'humanité, car le chant est un besoin de l'homme. Depuis le XIe siècle, les petits enfants peuvent, en quelques heures, acquérir, pour chanter la gloire de Dieu, des connaissances qui, jusque-là, exigeaient plusieurs années d'études acharnées.

Parmi les inventions de l'Église pour adoucir le sort des

pauvres, on oublie trop de citer celle de l'écriture musicale ; elle est pourtant une de celles qui contribuèrent le plus à la joie et à la consolation du peuple chrétien.

La strophe choisie par le moine bénédictin pour servir de base à son système a une histoire qu'il n'est pas inutile de raconter ici. Je la tiens du bon Père G., qui, malgré son admiration pour les anciens, est une mine de légendes chrétiennes. Il y a la *Légende d'or*, lui, c'est la *Légende vive*.

La strophe en question commence l'hymne de S. Jean-Baptiste, et, en rappelant la naissance de celui qui, en paraissant à la lumière, délia la langue de son père Zacharie, elle fait allusion à un autre fait du même genre.

Paul, diacre de l'Église d'Aquilée (mort en 801) avait composé pour la solennité de S. Jean une hymne nouvelle sur le rythme saphique. Elle commençait par ces mots :

Nuntius celso veniens Olympo
Te Patri magnum fore nasciturum,
Nomen et vitæ seriem gerendæ
Ordine promit.

L'Ange Gabriel apparaît ici sous la forme d'un Mercure envoyé de l'Olympe ; vous voyez que la tradition classique vivait encore au IX[e] siècle.

La seconde strophe rappelle le mutisme et la guérison de Zacharie :

Ille promissi dubius superni,
Perdidit promptæ modulos loquelæ,
Sed reformasti genitus peremptæ
Organa vocis.

A première vue, la strophe *Ut queant laxis* serait donc une redondance en présence de celle-ci, qui a l'avantage d'être plus claire, et de venir à sa place, c'est-à-dire après l'apparition de l'Ange. Et en effet, la Strophe *Ut queant laxis* a été faite après coup. Voici comment :

Le jour où l'hymne *Nuntius celso* devait pour la première fois retentir dans l'église d'Aquilée à l'office de S. Jean, le Précen-

teur fut pris tout à coup d'un extinction de voix. La désolation fut grande ; on se mit en prières pour demander à S. Jean de renouveler, en faveur du chantre, le miracle qu'il avait opéré pour son père Zacharie, et Paul composa une nouvelle strophe ainsi conçue :

Ut queant laxis resonare fibris
Mira gestorum famuli tuorum,
Solve polluti labii reatum,
Sancte Johannes !

Ce texte nouveau fut placé sous les yeux du Précenteur qui retrouva tout à coup la voix et continua l'hymne au milieu d'un enthousiasme facile à comprendre.

En mémoire de quoi, la strophe improvisée resta en tête de l'hymne, et l'Église latine la chante depuis lors, chaque année que Dieu fait.

Tel est le texte sur lequel Guy d'Arezzo construisit l'édifice du langage nouveau dont il allait doter la science musicale.

Le moyen-âge avait mis toutes les sciences en formules brèves et mesurées, en vers techniques, souvent durs à l'oreille, toujours précieux à la mémoire.

Guy fit une chose analogue, pour donner des noms aux notes ; mais au lieu de composer une formule barbare, il choisit la strophe de Paul, qui convenait merveilleusement à cet objet, car il allait, par un miracle de science, rompre les entraves et couper les liens qui empêchaient tant de chrétiens de chanter dignement la gloire de Dieu :

Ut queant laxis resonare fibris
Mira gestorum famuli tuorum,
Solve polluti labii reatum....

Sur ces paroles, il composa un air nouveau ; tel, que, au commencement de chaque hémistiche, la première note se trouvait être en progression d'un degré sur la première note de l'hémistiche précédent.

Je vous le transcris ici, en me servant, pour indiquer les notes, des anciens signes A, B, C, D, E, F, G.

C DF D E D UT queant laxis	D D C D E E REsonare fibris
EFG F D EC D Mi-ra gestorum	F G A GF D D FAmuli tu orum,
GAG F G A E SOLve polluti	A G A F GA A LAbi i re a tum,

F E D C E D
Sancte Johannes.

En remplaçant les lettres C, D, E, F, G, A, par les syllabes UT, RÉ, MI, FA, SOL, LA, le moine du XI[e] siècle inventait une langue nouvelle, encore incomplète et embarrassée dans le système des muances ou mutations nécessitées par la note mobile B, tantôt carrée, tantôt ronde, B *mol* et B *carre*. Mais cette langue, une fois complétée par la syllabe *Si*, qui fut ajoutée plus tard, est le berceau de la musique moderne.

De là est née la gamme majeure d'UT, qui, avec la gamme mineure de LA, est devenue la base de tout le système musical moderne. C'est une langue nouvelle donnée à l'homme pour louer Dieu. Cette langue est fille de l'Église et néanmoins elle s'est livrée à tant d'écarts que l'Église s'est vue sur le point de la chasser de la maison paternelle au XVI[e] siècle.

Un Pape avait, dit-on, formé ce dessein et il ne fallut rien moins que le génie de Palestrina pour obtenir sa grâce. Ayant appris le projet du Pape, il demanda pour elle une grâce que l'on accorde parfois aux condamnés, celle de la laisser parler encore une fois avant le supplice. Le Pape consentit et le maëstro la morigéna si bien qu'elle se convertit, et quand elle parla, sa voix était si pure, si modeste, si pieuse qu'on lui pardonna tous ses péchés passés. Que n'a-t-elle gardé toujours depuis la même réserve !

Si vous trouvez, cher ami, que cette causerie a quelque

intérêt, nous pourrons la reprendre et voir quelles relations existent entre les procédés de la musique et ceux de l'architecture, entre les ordres de celle-ci et les modes de celle-là.

En attendant je vous serre la main avec affection.

Totus tibi in X°.

Jean VINCENT.

P. S. — Après avoir écrit ce qui précède, je trouve dans la collection des *Analecta Juris Pontificii,* une longue dissertation ayant pour objet de démontrer que l'histoire de la messe du Pape Marcel, qui aurait obtenu la grâce de la musique, est une légende et non un fait historique. Je le veux bien, mais je suis persuadé que la légende est plus vraie que la critique historique. Je suis prêt à développer ce paradoxe, quand vous voudrez. En tout cas, je maintiens l'épisode comme exprimant mieux que plusieurs dissertations le rôle de Palestrina dans l'histoire de l'art et la tendance générale des esprits à son époque.

J. V.



L'ÉGLISE ET LES BARBARES

DU Ve AU IXe SIÈCLE.

Les trois premiers siècles avaient fait entrer la foi chrétienne dans le sang de l'humanité, le quatrième la fit entrer profondément dans son intelligence ; et y jeta les flots d'une lumière inépuisable. Le Barbare peut venir : l'Église est assez solidement établie pour lui résister et pour en faire un peuple nouveau. Le monde a sa provision de vérité assez abondante pour traverser les ténèbres les plus épaisses, pour arrêter les efforts des esprits les plus subtils et les plus rebelles, et pour nourrir longtemps les âmes les plus dépourvues, pendant que les révolutions rendraient un nouveau travail très-difficile.

En avançant dans le ve siècle en effet, la scène du monde change de tous points : S. Chrysostome, S. Jérôme, S. Augustin continuent quelque temps le siècle précédent, pendant que les Barbares jettent bas et piétinent l'empire romain. Avec S. Augustin, on voit s'éteindre la dernière des lumières du ive siècle ; c'est un autre horizon qui s'ouvre.

Nous sommes frappés en histoire par les faits éclatants et par les splendeurs des grands génies, des conquérants, des hommes d'État illustres. Nous le sommes moins par le travail intérieur et profond qui transforme les individus et les peuples. Aussi l'éclat du ive siècle attire l'attention par les merveilles de tant de grandes intelligences qui brillent à tous

les points de l'Église, comme autant de soleils des âges; mais les siècles qui suivent n'excitent pas une aussi ardente curiosité. Cependant le rationalisme a devancé les catholiques: Fauriel, Philarète Chasles, A. Thierry et plusieurs autres ont fouillé les archives de cette époque tourmentée; et ils y ont rencontré des hommes et des faits chrétiens qu'ils ont trouvés curieux entre tous les autres. Mais ne voyant les hommes et les choses qu'avec l'œil du naturalisme, ils se sont efforcés de les peindre sous les couleurs fausses que leur attribuait leur vue maladive. L'érudition profonde et la verve si fine et si courtoise du bien regrettable Gorini, est venue victorieusement combattre cette invasion aveugle et trompeuse du naturalisme. Cette époque, encore moins peut-être qu'aucune autre, ne se comprend et ne s'explique en dehors du point de vue de l'Église; l'Église y tient en vérité toute la place; vouloir faire l'histoire en séparant les événements de la vie de l'Église, c'est étudier un corps sans âme; au lieu de l'être animé qu'il faut à l'histoire, on lui jette un cadavre; hélas! nous nous sommes tous vainement fatigués à ce déplorable tour de force; nous nous sommes péniblement épuisés sur cet amas indigeste et desséché de mois et de dates, et nous en avons retiré le néant pour l'esprit et pour le cœur; à moins que nous n'en ayons remporté quelques idées fausses et scandaleuses sur les joyeux prélats gallo-romains du ve siècle, etc.

Un grand fait remplit en vérité l'histoire de ces quatre siècles. C'est le travail gigantesque accompli par l'Église sur les races barbares, pour en faire sortir le monde nouveau, annoncé par quarante siècles de prophéties.

L'empire romain était trop profondément gangrené, le sang en était trop complétement vicié, pour que l'Évangile put y former le peuple régénéré, qu'il fallait au Dieu du Calvaire. Dieu retira de cette corruption les âmes d'élite, d'abord par le martyre, et ensuite par les travaux et les luttes de la foi. Cela fait, il siffla vers le septentrion, selon la parole d'Isaïe (1)

(1) Is. VII, 18.

pour en appeler ces nuées d'insectes qui devaient dévorer l'arbre vermoulu jusqu'à la racine ; et apporter à l'Église des âmes neuves, qui n'avaient pas faussé en elles la raison et la conscience par les sophismes forgés pour mettre la raison du côté des passions.

Oui, c'est là qu'est l'histoire, parce que là est le travail capital de la Providence ; et tout le reste se fait pour y concourir. Mais il faudra vaincre bien des préjugés avant que l'histoire classique consente à fixer son attention et son enseignement sur ce point culminant, de manière à y faire converger tout le reste ; il faudra du temps probablement avant qu'elle arrive à vouloir placer en tête de ses récits, l'histoire de l'Église romaine qui dirige tout ce travail profond et énergique ; prenant mille formes et se vouant à tant de labeurs et de sacrifices qui fondent les peuples modernes. Les saints évêques et les saints moines, qui font naître de toutes parts dans le monde comme une divine fourmilière de saints et de saintes femmes, et dont les noms et les mérites ont marqué tous les points du sol catholique, sont les agents héroïques et merveilleux de ce grand moteur providentiel dont la tête est à Rome. Et voilà bien le sujet principal de l'histoire. En même temps les Pontifes soutenaient avec l'empire de Byzance cette lutte dont les diverses phases d'une part marquent les étapes de la ruine du Bas-Empire, et de l'autre constituent la royauté pontificale, dont l'avénement consomme cette période.

Enfin l'empire de Mahomet renverse les chrétientés décrépites de l'Orient et de l'Afrique, qui portaient la peine de leur résistance à l'union des membres avec la tête, en attendant que vînt le tour de l'empire schismatique et rival.

Le Mahométisme se levait pour être l'ennemi dont l'aggression terrible, devait tenir la chrétienté en haleine, et lui donner l'occasion du sacrifice pour Dieu. Il se levait pour être l'instrument des justices divines, pour retrancher les branches condamnées à périr, et renouveller la vigueur de la sève divine, dans ceux qui voulaient lui rester fidèles.

1. — HISTOIRE POLITIQUE.

En vérité il faut bien convenir que le rationalisme classique avec son histoire politique et matérielle, est réduit à un triste partage pour ses travaux historiques, dans les temps dont nous parlons.

Il a d'abord le Bas-Empire. Il y trouve l'esprit césarien et la persécution de l'Église romaine ; et il est tenté de donner raison à ces empereurs, qui voulaient faire de la religion un service de l'État et la mettre sous le joug. Mais ils sont si odieux, que le rationalisme les abandonne, en se faisant un motif de leur manie théologique ; et en narguant l'Église de ses alliances avec les pouvoirs qui la traitent de la sorte.

Un cœur catholique sait trouver là au contraire les plus précieux enseignements de la Providence, qu'il faut chercher non pas dans tous les noms de bataille et de chefs militaires ; dans les noms des eunuques fameux, ou des valets célèbres, et dans le détail de leurs intrigues ; mais bien dans le spectacle que donnent l'état des esprits et dans leurs rapports avec l'Église de Jésus-Christ, colonne immuable de la vérité et de la justice dans le monde moderne. Le Bas-Empire avec ses bassesses, ses navrantes impuissances, ses repoussantes turpitudes, ses aberrations, son despotisme, ses intrigues et ses crimes, dit bien haut ce que devient le christianisme, et ce que deviennent les peuples, quand ils se tiennent éloignés de l'Église romaine ; et qu'ils refusent d'aller puiser dans le sein de cette Église mère et maîtresse, la lumière de l'indéfectible Pontificat. L'esprit césarien se fait un jeu de la doctrine ; il prétend trancher par les vains accommodements de sa prudence charnelle, les questions si profondes qu'apportent à la faiblesse humaine les révélations divines. Bien plus, une des manies des Césars de Byzance durant cette époque fut de se poser en théologiens et en docteurs suprêmes ; et d'imposer par la force, et comme dogme de foi, les élucubrations et les rêves de leur cerveau dépravé parfois

jusqu'à la barbarie. La pente séculaire aux vaines logomachies, si chères aux peuples légers de la Grèce, avait emporté l'Orient. Dès que l'ère de la paix fut ouverte, et lui eut laissé le champ libre ; il n'est pas de subtilités et de vaines divagations qu'ils n'aient inventées ; et Dieu le permet, sans doute afin de donner à son Église la gloire de faire jaillir les éclairs de la vérité, sur les points les plus divers de la théodicée la plus profonde et la plus sublime ; comme aussi pour *la munir* à jamais des armes les plus fortement trempées, contre les attaques de tous les siècles. Les maîtres du monde se jetèrent dans cette voie et s'y brisèrent, afin de faire sentir la force de l'Église véritable. Autour d'eux ils trouvèrent trop généralement dans le clergé byzantin, une servilité misérable, qui fit ressortir la noble indépendance des pontifes romains et du clergé de Rome, auxquels on a reproché leur trop grande condescendance pour ce pouvoir despotique et avare. C'est l'éternelle gloire de l'Église romaine, d'avoir poussé à l'extrême la patience, les concessions et la fidélité à l'égard des pouvoirs établis ; mais d'avoir su toujours se tenir dans les limites rigoureuses de la foi ; et là, d'avoir consenti à tous les martyres, plutôt que de laisser toucher au dépôt sacré. Voilà les enseignements qu'il faut développer dans l'éducation, et les profits qu'il faut tirer de cette histoire. Et puis le mépris, le dégoût et l'indignation qu'elle provoque, seront un excellent résultat, pour apprendre à juger les rapports de l'Église avec les États et les peuples chrétiens. Les exigences et les persécutions du pouvoir césarien commencèrent avec Constantin lui-même. Il est bon de grouper les faits qui se rapportent à cette lutte afin d'en faire ressortir les divers caractères.

Honorius ouvrit la voie à cette prétention qui se renouvelle encore de nos jours et par laquelle l'empereur exigeait qu'on attendit sa confirmation pour l'élection des Papes.

Théodose-le-Jeune fut l'appui de Nestorius, pesa sur le concile d'Éphèse et persécuta saint Cyrille.

Ce fut l'eunuque Chrysaphius qui soutint Eutychès. Si les violences, les intrigues, les lâchetés, s'accumulèrent sans fin,

le *Latrocinium Ephesi*, avec ses scandales navrants et ses brutalités révoltantes, montre dans tout leur jour les procédés de la force aveugle, et les excès où elle peut se porter.

Basilisque fit une réaction eutychienne et livra les siéges épiscopaux à de misérables intrigants, Pierre-le-Foulon, Timothée Elure, etc

Zénon reprit la même voie. Il publia *l'hénotique,* rétablit les Eutychiens, qui avaient été chassés de leurs siéges; poussa les légats du Pape à l'apostasie, et fit le premier schisme (484-519).

Anastase redoubla les fureurs eutychiennes contre saint Hormisdas.

Justin Ier fut contraint de mettre un terme au schisme, par les cris du peuple exaspéré, à cause des fléaux dont cette époque fut écrasée.

Pendant que Théodoric ensanglantait l'Occident, par la mort de Boèce ; Théodora entraînait Justinien sur les pas de ses prédécesseurs. Il fit périr saint Sylvestre, intronisa Vigile; puis il le fit enlever et conduire à Constantinople, publia son édit scandaleux sur les *Trois Chapitres,* multiplia les intrigues fit arrêter le Pape qui s'enfuit à Chalcédoine ; et convoqua le ve concile général; il le souilla des plus misérables obsessions, et le Pape refusa de le présider, l'empereur excommunia le Pape !... Les évêques orientaux approuvèrent la sentence, et le Pape fut emprisonné.

Justin II entraîné par Sophie, outrage Narsès, perd l'Italie dévastée par les Lombards et meurt fou.

Maurice voulut astreindre les clercs au service militaire, et appuya le patriarche Jean-le-Jeûneur, qui prétendait s'arroger le titre d'œcuménique. Ce fut Phocas, de triste mémoire, qui dut réparer ces fautes.

Héraclius s'illustre d'abord par ses victoires sur les Perses ; il reprend la Vraie Croix et la rapporte à Jérusalem. Puis il se laisse circonvenir par le patriarche Sergius, qui propageait le monothélisme. Ce prélat insidieux et habile sut amener le Pape Honorius à lui envoyer un décret, par lequel il défendait de

soulever la question des deux volontés ; et il fit sanctionner par l'empereur et par un conciliabule l'*Ecthèse*, qui renfermait tout le venin de ses erreurs.

Le patriarche Pyrrhus pilla les Églises et fut chassé ; Paul marcha dans la même voie, et fit publier un nouveau décret par Constant II, (648) pendant que l'exarque Isaac faisait piller Rome par deux fois ; ce qui n'empêcha pas le pape Théodore I[er] de condamner le *Type* de Constant.

Le pape saint Martin condamna de nouveau et solennellement le monothélisme, dans le concile de Latran. L'exarque Olympius essaya de faire assassiner le Pape, un miracle l'arrêta. Calliopas enleva le pontife, le conduisit dans une prison de Constantinople ; là on lui fit subir plusieurs interrogatoires ; et il fut exilé à Cherson où il mourut.

Sous Eugène I[er] Constant fit apostasier les apocrisiaires du Pape, et fit martyriser le saint abbé Maxime.

Constant fut assassiné au bain ; Constantin Pogonat, avec l'assentiment du pape Donus convoqua en 679 le III[e] concile de Constantinople, VI[e] œcuménique. L'empereur s'attribua la présidence du concile pour la direction des débats, et la fit même passer à ses officiers. Ces abus détestables avaient pour but d'ouvrir la porte aux violences et aux intrigues byzantines, pour obtenir la condamnation de certaines parties du concile de Chalcédoine, avec la flétrissure du pape Honorius ; et pour faire décerner le titre de patriarche œcuménique à l'évêque de Constantinople. Heureusement saint Agathon avait prévenu tout fâcheux résultat, en convoquant à Rome un concile dans lequel il avait défini la question *ex cathedra*, et le concile de Constantinople ne fit qu'accepter ces définitions.

Saint Léon II, avec une extrême prudence, confirma le décret dogmatique de son prédécesseur, et écarta la condamnation d'Honorius, tout en blâmant sa faiblesse. C'est ainsi que Dieu veille sur son Église.

A l'avénement de Benoît II le saint Siége était demeuré vacant deux mois, parce que l'empereur exigeait qu'on attendit sa confirmation.

Le spathaire Zacharie voulut faire violence au pape Sergius Ier, pour le forcer à signer les décrets du concile quinisexte, qui établissait le mariage des prêtres ; mais le spathaire faillit être mis en pièces par le peuple, et l'empereur Justinien dut renoncer à cette prétention (692.) L'empereur Tibère voulut renouveller cette tentative, mais toutes les milices de Rome se soulevèrent, et le pouvoir temporel des pontifes trouva là son origine. Le peuple de Rome indignement tyrannisé par tous ces despotes d'Orient, chercha un appui dans l'autorité paternelle, qui lui offrait les garanties d'une conscience invincible.

Jean VIII éconduisit avec fermeté les envoyés de Retnaruète. Constantin se vit contraint de faire le voyage de Constantinople (710) ; mais la majesté du pontife imposa à l'empereur,et à son peuple. et les résultats du voyage furent heureux.

Léon l'Isaurien commença la sauvage hérésie des Iconoclastes ; nouvel exemple des absurdes caprices qui peuvent passer par la tête d'un despote. Il exila le patriarche Germain ; le reste des évêques byzantins se plia encore lâchement à cette nouvelle extravagance (726). Le pape saint Grégoire III protesta. L'empereur envoya contre Rome une flotte qui fut dispersée par la tempête, pendant que les deux tiers de Constantinople étaient renversés par un tremblement de terre.

Le règne de Constantin Copronyme présente les mêmes scènes de cruauté et de tyrannie, les mêmes désastres matériels, hélas ! et les mêmes bassesses du clergé byzantin. Et de tous ces faits il faut conclure que le césarisme, c'est-à-dire l'ingérence de l'État dans les questions doctrinales, et sa domination sur la hiérarchie de l'Église, produit les plus détestables résultats ; s'il faut conclure la nécessité de la distinction des deux pouvoirs, ce serait assurément exagérer les conclusions de prétendre qu'il faut en arriver à la séparation ; on ne réussit jamais quand on veut sortir des doctrines de l'Église. Dans l'union des pouvoirs, la lutte se présentera souvent ; la force tendant toujours à s'affranchir du joug salutaire de la vérité et de la justice ; mais dans la séparation aussi tôt ou

tard l'Église tombera dans l'oppression, sous mille prétextes faciles à trouver. D'autre part dans cette séparation l'État repousse un des premiers devoirs que Dieu lui impose, le bien manque d'un secours que la volonté divine lui destine, et il manquera souvent d'une force dont la défection livrera les faibles au mal ; l'Église n'est pas libre de renoncer à un droit de Jésus-Christ qui ne consentira jamais à abdiquer sa royauté universelle.

En tous cas voilà les faits auxquels l'histoire doit s'attacher, et voilà le jour dans lequel il faut les voir, parce que c'est dans ces faits ainsi compris que se trouvent les enseignements qui éclairent les esprits, forment les consciences et donnent le secret des événements et de l'avenir. Hors de là, il faut bien le reconnaître, il ne reste que des bribes misérables à l'histoire rationaliste.

Il en est de même dans le reste du monde. L'Agleterre et l'Allemagne n'ont presque rien à offrir à l'histoire classique si l'on supprime les travaux des missionnaires ; l'Espagne ne présente que les faits religieux qui ont amené la conversion de Reccarède et celle des Visigoths, et en Italie on se réduit à une triste pâture, si l'on ne sait y voir que l'agonie sanglante et ridicule de l'empire d'Occident, et les luttes barbares des Ostrogoths et des Lombards, avec les tristes exarques du Bas-Empire. Enfin l'histoire de France, si elle ne veut voir que le côté politique et barbare de la famille de Clovis, se condamne bien en vérité à une déplorable et vaine sécheresse, à un travail sans fruit et à des horizons désolés, dans lesquels on tourne obstinément le dos à la lumière et à la vie la plus abondante.

II. — L'ÉGLISE.

Si l'histoire veut la vie, la raison des choses, si elle tient à trouver la source de toutes les saintes clartés qui vivifient l'intelligence et le cœur, qu'elle aille donc jusqu'à l'Église, et elle découvrira là l'ensemble et le secret des détails.

L'Église, son action, ses actes, sa vie, ses personnages et son influence, que l'on s'est tant efforcé d'écarter de l'enseignement classique, sont justement les objets qui ont le plus forcé l'attention des hautes études. M. Guizot, qui a ouvert la voie, a indiqué le point de vue, et donné le ton et les principes. Hélas! il était protestant très-résolu ; il a voulu tout voir avec ses préjugés, tout ramener aux idées traditionnelles du protestantisme; il a appuyé ses conceptions de l'autorité d'une parole magistrale, et d'un savoir que nul ne pouvait alors contester, grâce à l'ignorance si générale et au dédain dans lesquels nos études classiques nous avaient établis sur ces graves matières.

Selon M. Guizot, l'Église, qui n'avait été d'abord qu'une démocratie, devint une aristocratie vers le IVe siècle, grâce au génie transcendant des Pères de l'Église ; depuis le Ve siècle les Pontifes de Rome multiplièrent leurs efforts pour arriver à ramener vers eux l'autorité suprême. C'est là le thème général sur lequel chacun a brodé ses idées particulières, sans trop songer à éviter les contradictions.

Guizot conteste la venue de saint Pierre à Rome, et conclut que la suprématie pontificale repose sur une erreur; il prétend que jusqu'à Charlemagne les Églises d'Italie, des Gaules et de l'Espagne, étaient les sœurs, et non les filles de Rome ; et qu'il n'y avait aucun lien de dépendance.

Selon Villemain, au IVe siècle la Papauté faisait des efforts pour établir sa prépondérance ; et selon Quinet, on ne voit à ce moment aucun signe d'obéissance ni de dépendance. Innocent Ier aurait, dit Michelet, avancé quelques timides prétentions ; mais on ne peut trouver pour les Papes en ce moment-là, ajoute Quinet, qu'un droit très-contesté d'appel au Saint-Siége. C'est seulement au VIe siècle que la Papauté vit grandir sa puissance, sans oser l'avouer ouvertement ; mais elle n'a contribué en rien à l'enfantement, pas plus qu'à l'avancement du dogme. Ce n'est pas Rome qui convoque les Conciles, etc.

Henri Martin affirme que cette monarchie a été constituée

par les fausses décrétales; Villemain fait découler le pouvoir des Papes des idées de domination attachées au souvenir de l'empire romain; Quinet le fait naître aussi de l'impression produite dans les âmes par la grandeur de Rome, il l'attribue encore à la sainteté des premiers Papes, et on ne saurait leur rendre un plus bel hommage; mais au fond le rationalisme cherche les agents de ce grand édifice dans l'ambition et l'habileté des Pontifes romains; il n'a négligé aucun moyen, il a poursuivi cette idée avec suite et sans relâche. Les Papes, prétend-il, entres autres choses, écartèrent l'influence des patriarches et s'attachèrent à anéantir leur autorité; ils cherchèrent à détruire les métropoles: ils profitèrent de la confusion du IXe siècle, etc. Le rationalisme n'a rien épargné pour donner aux faits la couleur qu'il voulait leur supposer. Il fausse, il tronque les textes; les contre-sens lui coûtent peu, il ne comprend pas, il suppose, il voile, il fait des alliances impossibles.

Heureusement Dieu a suscité un modeste et laborieux curé de campagne, pour arrêter l'invasion rationaliste. Gorini s'est attaché à son tour à l'étude de ces hommes et de ces faits trop méconnus; il a repris les textes et les diverses phases du développement de l'Église, il a suivi patiemment à la trace, chacune des évolutions du rationalisme; son érudition de si bon aloi, sa logique serrée, sa verve très-variée, sa lucidité complète, ont mis à néant toutes les inventions des adversaires. Pour renverser l'échafaudage des prétendues transformations de l'Église, il lui suffit de rappeler le mot de M. de Maistre: « Rien de grand n'a eu de grands commencements. — La suprématie monarchique du Souverain-Pontife n'a point été dès l'origine ce qu'elle fut quelques siècles après; mais c'est en cela précisément qu'elle se montre divine. »

Sans doute, ajoute-t-il, durant les persécutions, l'action de la Papauté a trop de difficultés pour paraître ce qu'elle fut au VIe et au VIIe siècles; ce que l'invasion des Barbares la fit devenir avec les besoins multipliés qu'elle créa au milieu de l'effondrement de toute autorité, qui ne laissa subsister que l'auto-

rité divine du pontificat. Mais dès les premiers siècles, les monuments sont assez nombreux et assez manifestes, pour attester le dogme et sa mise en œuvre, selon la possibilité laissée par les circonstances.

Cette lutte et ce grand travail imposèrent aux catholiques le devoir, comme il leur en donne le droit, de reprendre avec énergie la position de l'Église en histoire, durant cette période ; de lui faire occuper largement sa place, et de mettre résolûment la Papauté à la tête du mouvement de l'humanité.

L'histoire est pendant ces quatre siècles, disons-nous, dans le grand travail accompli sur les races barbares pour en faire sortir les sociétés chrétiennes.

A la tête de ce grand travail on doit placer l'Église romaine ; car dès ce moment elle est la source d'où s'écoule la vie, elle est le grand mobile qui imprime le mouvement, qui le dirige, le modère et conduit l'ensemble et les détails les plus éloignés. D'un côté les Pontifes soutinrent énergiquement la lutte avec l'empire d'Orient, et de l'autre ils dirigèrent sur tous les points l'action qui affiliait à Jésus-Christ les races nouvelles. Le Saint-Siége eut, durant toute cette époque solennelle, les plus illustres représentants, dont l'action s'étendit à toutes les parties du monde, et embrassa toutes les questions sociales, théologiques, morales, politiques et disciplinaires.

Nous avons appris dans les études classiques le nom de tous les chefs des Barbares et de beaucoup d'autres ; pourquoi ne savons-nous pas le nom des chefs de l'Église de Jésus-Christ, dont nous sommes les enfants ? le nom de tant de grands et saints évêques qui ont enfanté nos pères à la foi chrétienne ? De bonne foi, n'y a-t-il pas dans l'éducation des chrétiens une anomalie révoltante, et assurément bien coupable ?

Saint Innocent Iᵉʳ eût été un personnage illustre entre les plus illustres dans l'ancien monde ; et il faut bien tout notre parti-pris contre les chefs-d'œuvre de la grâce de Jésus-Christ et de son Église, surtout contre l'Église romaine, pour que ce nom, comme tant d'autres, soit inconnu aux chrétiens mêmes

les plus instruits. Les lettres de S. Innocent allaient en Gaule résoudre les cas de conscience proposés par saint Victoire de Rouen et saint Exupère de Toulouse; elles éteignaient un schisme en Espagne. En Afrique saint Innocent rappelait aux Donatistes les règles de la discipline ecclésiastique; plus tard il confirmait les actes des conciles tenus par saint Augustin contre Pélage, et le grand docteur s'écriait: « Rome a parlé, la cause est finie. » Les lettres du Pontife allaient consoler saint Chrysostome dans son exil, et ce grand évêque, touché jusqu'au fond du cœur des consolations de cette paternité souveraine, lui écrivait: « C'est vous sur qui repose le fardeau du monde entier; vous avez à combattre à la fois pour les Églises désolées, pour les peuples dispersés, pour les prêtres environnés d'ennemis, pour les évêques en fuite, et pour nos institutions attaquées, » et saint Innocent exigeait des évêques d'Orient la réhabilitation du grand patriarche. Il vit arriver de toutes parts les Barbares: Radagaire, Alaric, les Germains, etc.; il resta au milieu de son troupeau; son influence obtint le respect des Lieux saints, et fit recueillir de toutes parts les aumônes pour les chrétiens dépouillés par les envahisseurs.

Saint Zozime porta tout d'abord plusieurs décrets de discipline et de liturgie; avec une prudence célébrée par saint Augustin, il déjoua l'astuce de Pélage, qui en avait appelé à son tribunal; il prononça une condamnation solennelle et publia une exposition de la foi qu'il fit souscrire par tous les évêques du monde. Il intervint en Gaule dans la grande question de la primauté de l'Église d'Arles; enfin il rétablit la communion avec les Églises d'Orient, frappées d'excommunication par saint Innocent, à la mort de saint Chrysostome.

La correspondance de saint Célestin dut embrasser toutes les parties de l'Église et du monde; il écrivit à saint Augustin et aux évêques d'Afrique, à ceux d'Illyrie, de Calabre, etc. Il envoya ses légats au concile d'Éphèse, et ce sont ses instructions qui soutinrent et dirigèrent saint Cyrille. Il condamna les semi-pélagiens dans une lettre adressée aux évêques des Gaules; avec cette sagesse, qui a toujours distingué l'Église

romaine, fixant les limites de la foi, avec une ferme précision, et laissant la liberté des discussions théologiques.

Saint Sixte fit conserver, par des monuments lapidaires, la mémoire de la condamnation des semi-pélagiens. Il aida saint Cyrille à convertir Jean d'Antioche, fit l'élection de saint Pierre Chrysologue et confirma celle de saint Patrick.

Saint Léon-le-Grand est une de ces hautes figures historiques, qui frappent par leur éclat les hommes les plus inattentifs, et forcent les plus rebelles à s'incliner. Il est le premier qui ait reçu ce surnom glorieux, arraché à l'admiration de l'univers par l'élévation de son caractère et par la grandeur de ses œuvres. Il exerça, en effet, sur l'univers entier, une action puissante, énergique et majestueuse qui eut partout une immense portée. Il reçut les évêques africains chassés par les Vandales, il combattit le manichéisme à Rome, le pélagianisme en Illyrie, le priscillianisme en Espagne. Il apaisa les troubles du midi de la Gaule et calma saint Hilaire. Il dut ensuite soutenir la grande lutte dogmatique soulevée par Eutychès ; repoussant les avances insidieuses de l'hérétique, il écrivit à saint Flavien la lettre fameuse qui précisait si admirablement le dogme attaqué. Il écrivit à Théodose-le-Jeune pour condamner le brigandage d'Éphèse, il obtint de Marcien la convocation du concile de Chalcédoine, où sa lettre doctrinale fut adoptée sans aucun changement comme la vraie profession de foi.

Peu après il arrêtait Attila, adoucissait les fureurs de Genséric et réparait les ravages des Vandales.

Saint Simplicius eut à soutenir les assauts de l'empereur Zénon, à propos de l'affaire interminable de l'*Hénotique* et des intrus Pierre de Monge et Jean Talaia.

Saint Gélase donna une activité nouvelle à la vie de l'Église, par ses œuvres liturgiques, par les deux conciles qu'il tint à Rome, et surtout par ses nombreuses missives aux divers points de l'Église.

Saint Anastase II aida à la conversion des Francs, félicita Clovis et excita le zèle des évêques des Gaules.

La situation de ses successeurs devint difficile par les violences des empereurs de Byzance. Saint Sylvère succomba sous les coups de Théodora, l'indigne épouse de Justinien ; Bélisaire, qui en fut l'instrument, y ternit sa gloire et y mérita ses malheurs.

Vigile répara dignement les immenses torts qui avaient précédé son élection, et maintint énergiquement les principes de la foi et de la discipline au VIe concile général contre toutes les persécutions de l'empereur et de ses agents ; il en mourut de fatigue (555).

Saint Grégoire-le-Grand avait été l'âme du pontificat de Pélage II ; son règne est l'un des plus grands de l'histoire ; il multiplia dans la cité sainte ses œuvres si chères à la tradition et à la piété chrétiennes ; il convertit les Lombards avec leur reine Théodelinde ; il envoya saint Augustin en Angleterre ; il soutint saint Léandre dans ses efforts pour convertir Récarède et l'Espagne avec lui ; il encouragea les bonnes dispositions de la reine Brunehaut, et au milieu de luttes avec l'empereur Maurice, il pose les principes de l'autorité pontificale dans ses rapports avec les pouvoirs civils ; enfin, il dirigea saint Colomban au milieu des difficultés qui surgissaient en Gaule.

Il semble, en vérité, que tous ces grands faits sont bien de l'histoire de bon aloi.

Honorius (638), dont la mémoire a été l'objet de tant d'anathèmes, est une de ces grandes figures sur lesquelles Dieu a permis qu'une tache unique ait été imprimée et longtemps maintenue par l'esprit de parti. Mais Dieu veille sur l'honneur de son Église, et pour les catholiques la réhabilitation de ce grand pape, dont le pontificat a été l'une des gloires de leur foi, cette réhabilitation est complète. Le pape Honorius, comme ses plus illustres prédécesseurs, multiplia les monuments dans Rome et dut correspondre avec l'Italie, les Gaules, la Grande-Bretagne, l'Espagne, le Liban et l'Orient. Un acte de sagesse, par rapport à l'Église byzantine, a été transformé

en une déplorable hérésie ; le châtiment de l'Orient fut appliqué dans les conquêtes de Mahomet.

Les Papes qui suivirent continuèrent la lutte contre le monothélisme. Le pape saint Martin y conquit un illustre martyre. Saint Agathon (678) fit présider par ses légats le VIe concile œcuménique, justifia son prédécesseur Honorius et maintint l'indéfectibilité du Saint-Siége ; il donna son fameux *tomus dogmaticus*, contre lequel vinrent se briser toutes les intrigues des Grecs. Léon II publia les décisions du concile avec la plus remarquable prudence ; blâmant Honorius de son inadvertance à condamner l'erreur, mais n'accusant point en lui un manque de foi.

Nous l'avons déjà remarqué, ce fut la tyrannie des Césars de Byzance à l'égard des Pontifes, avec leur cupidité rapace, qui révoltèrent le peuple de Rome. D'autre part, les Barbares multipliaient leurs ravages et les exarques de Ravenne, si ardents à servir l'avarice et le despotisme du maître, laissaient à la merci de l'ennemi les malheureuses populations. Celles-ci n'eurent pour défense que le dévouement des Pontifes. C'est ainsi que la force même des choses mit l'autorité dans les mains des Papes malgré eux. En effet, mille fois ils eurent l'occasion de se séparer d'un pouvoir oppresseur ; mille fois le peuple les en pressa, mais les Pontifes voulurent rester fidèles autant que le devoir le leur permit ; ils défendirent eux-mêmes les exarques oppresseurs ; ils ne laissèrent vaincre leur résistance que lorsque les fautes du pouvoir rendirent la situation impossible. Les empereurs iconoclastes voulaient forcer le chef de l'Église à sanctionner leur hideuse hérésie, juste au moment où les Lombards menaçaient toute l'Italie, et oubliant les souffrances des peuples, ils les sacrifiaient à leurs caprices de sectaires.

Le patrice Eutychius voulut faire assassiner Grégoire II, qui refusait son adhésion à la doctrine impériale. L'Italie se souleva, l'armée de l'exarque fut repoussée, le Pape écrivit à tous les chrétiens de l'univers pour les fortifier contre les efforts de l'erreur. L'irritation du monde chrétien fut extrême,

on voulut déposer l'empereur ; saint Grégoire s'y opposa, mais il écrivit au patriarche saint Germain pour le féliciter de sa résistance à l'erreur et l'exhorta à persévérer dans sa fermeté ; puis il écrivit à l'empereur lui-même avec une extrême rigueur et mourut sur la brèche.

Saint Grégoire III continua la lutte. Léon envoya une flotte qui fut détruite à Ravenne et l'armée qu'elle portait fut anéantie. L'empereur se livra à d'horribles vengeances. Cependant les Lombards menaçaient Rome, l'exarque était impuissant à les arrêter. Alors le saint Pape se tourna vers Charles Martel et lui offrit le titre de consul de Rome, avec l'intention, cette fois. de se soustraire à un joug que Constantin Copronyme rendait tout à fait intolétable. Une ère nouvelle commençait.

Bien évidemment les faits les plus importants de l'histoire sont là ; les autres ne sont que secondaires ou leur sont subordonnés. Toutes les réflexions que nous avons faites précédemment sur le parti-pris d'écarter le catholicisme de l'enseignement se représentent ici avec la plus imposante clarté en présence de la valeur souveraine de ces faits et de l'oubli auquel on les a condamnés.

T. DE SAINTE-MARIE.

(*A suivre.*)

LE DIABLE CAPUCIN

INVITUS OBEDIENS.

PERSONNAGES.

SAINT MICHEL,
INVITUS OBEDIENS (LE DIABLE).
LE PÈRE GARDIEN,
LE FRÈRE QUÊTEUR,
MAITRE LOUIS, marchand de Lucques,
OCTAVIE, sa femme,
BEPPO, familier,
PLUSIEURS CAPUCINS,
HABITANTS DE LUCQUES.

ACTE PREMIER.

(La scène est à Lucques, tantôt dans la rue, tantôt dans le couvent des Capucins.)

SCÈNE Ire.

(LA RUE.)

LE FR. QUÊTEUR, *portant un sac sur le dos et une boîte à aumônes à la main.*

Depuis ce matin je marche. J'ai frappé à chaque porte. Hélas! pas un cœur n'a été touché! ils m'ont tous renvoyé sans pitié, et mes pauvres frères, qui n'ont rien mangé hier, n'auront rien ce soir pour dîner. Les habitants des Lucques ont perdu cette ardente charité qui les rendait si prompts à

remplir ma boîte quand elle était présentée à leur porte. Ils sont devenus riches, mais leur cœur s'est endurci et il nous traitent maintenant comme des mendiants paresseux. Après tout, nous ne méritons pas d'être mieux traités que notre Maître qu'on a crucifié. Et notre Père saint François, si pauvre, si humble, que dirait-il s'il nous entendait nous plaindre?...

Cependant je n'ai pas encore frappé chez Me Octavie. Allons-y de ce pas. Notre Père Gardien m'a recommandé de recourir à elle quand la quête n'aurait rien produit ailleurs. Allons.

(*Il frappe timidement à la porte.*)

SCÈNE II.

LE FR. QUÊTEUR, MAITRE LOUIS.

LOUIS (*d'un air bourru*).

Qui vous amène ici, moine? Retournez à votre couvent, et récitez-y vos patenôtres comme c'est votre métier. Ou bien, si cela ne convient pas à vos saintetés, travaillez comme des honnêtes gens, et nous n'aurons plus tant de vagabonds dans la ville.

LE FR. QUÊTEUR (*tremblant*).

Ne vous fâchez pas, mon bon monsieur, je voulais voir Me Octavie. Il a plu à N.-S. de nous éprouver pendant toute cette semaine, comme il lui a semblé bon, et aucun de nous n'a encore rompu le jeûne aujourd'hui. Vous ne pouvez pas refuser de nous aider par amour pour lui.

(*En disant ces mots le frère présente sa boîte en hésitant.*)

MAITRE LOUIS.

Octavie! Quelle y regarde à deux fois avant de venir ici vous parler! Allez, vous dis-je, car je n'ai pas amassé ma fortune pour la jeter à tous les mendiants qui se traînent à ma

porte. Allez et jeûnez si cela vous plaît. Vous êtes toujours prêts à nous dire que le jeûne est profitable au salut de nos âmes.

(*Il veut fermer la porte, mais le frère insiste.*)

LE FR. QUÊTEUR.

Mon bon monsieur, je vous supplie d'être patient. Nous avons véritablement travaillé tout le jour et nous n'avons rien pris : « *tota die laboravimus et nihil cepimus* » ; ne me renvoyez pas encore les mains vides, et Dieu vous récompensera de votre charité, comme si vous la lui faisiez à lui-même. Me Octavie m'a souvent recommandé de venir lui demander librement, quand nous serions dans l'embarras.

MAITRE LOUIS (*lui donnant un coup de bâton*).

Dites encore son nom, et je vous renvoie chez vous avec les os rompus, de quoi en remplir votre sac. (*Il appelle les passants.*) A moi, bons voisins, aidez-moi à renvoyer ce coquin dans sa tanière.

(*Les passants accourent et bousculent le frère qui se sauve en courant.*)

SCÈNE III.

(LE RÉFECTOIRE DU COUVENT.)

Les Frères sont à table devant des plats vides, et n'ont que de l'eau dans leurs écuelles. Le LECTEUR est dans la chaire.

LE PÈRE GARDIEN.

Frère lecteur, lisez-nous dans l'histoire de notre séraphique Père saint François le chapitre intitulé : *Le mystère du vrai bonheur*.

LE LECTEUR.

Par un froid rigoureux saint François en voyage,
Cheminait lentement avec frère Léon,
Son enfant bien-aimé, son plus cher compagnon.

Tout à coup il s'arrête, et dans son doux langage :
« Léon, chère brebis du céleste Pasteur,
Je veux t'apprendre en quoi gît le parfait bonheur.
Quand les Frères Mineurs donneraient à la terre
L'exemple des vertus de la sainteté,
Quand leur foi, leur amour et leur simplicité
Feraient un paradis de chaque monastère,
Léon, frère Léon, doux agneau du Seigneur,
Ce ne serait pas là le pur et le vrai bonheur.
Quand les Frères Mineurs répandus dans le monde
Verraient les nations, dociles à leur voix
Se convertir en masse au signe de la croix ;
Et l'univers uni dans une paix profonde,
Léon, frère Léon doux agneau du Seigneur,
Ah ! ce ne serait pas encore le vrai bonheur ! »
François parlait ainsi tout le long de la voie
Les yeux levés au ciel comme en ravissement,
Et le frère Léon saisi d'étonnement
Lui dit : « Si tout cela n'est pas la pure joie,
O mon Père François, bien-aimé du Seigneur,
En quoi consiste donc le pur et vrai bonheur ? »
Le Saint lui dit alors : « A la cité prochaine
Quand nous arriverons, affamés et tremblants,
Si l'on nous dit : « Allez, vagabonds, fainéants ! »
Et que l'on nous repousse avec mépris et haine,
Léon, chère brebis du céleste Pasteur,
Alors commencera pour nous le vrai bonheur.
Et si, continuant, ce peuple nous bafoue,
Si, frappés, outragés, sans asile et sans pain,
Demi-morts de fatigue, de froid et de faim,
Nous demeurons la nuit dans la neige et la boue,
Léon, frère Léon doux agneau du Seigneur,
Alors nous goûterons le pur et vrai bonheur (1).

Vers la fin de la lecture, le Fr. Portier vient dire quelques mots à l'oreille du P. Gardien. Celui-ci donne le signal pour finir la lecture et dit :

Mes frères, j'ai une triste nouvelle à vous apprendre. Le gouverneur de la ville sort d'ici. Il nous chasse de Lucques, sous prétexte que notre présence occasionne des émeutes et trouble la ville, et que le calme ne peut se rétablir que lors-

(1) Extrait du *Poëme de S. François*, par le Mis de Ségur.

que nous aurons quitté la place. Que chacun fasse donc ses préparatifs de départ ; le gouverneur nous donne jusqu'à demain pour partir ; sans quoi on nous chassera de force. Prenez courage mes frères, Dieu ne nous abandonnera pas, sa main nous guidera vers des lieux plus hospitaliers.

UN DES FRÈRES.

Espérons-le, car deux jours de diète absolue c'est un peu dur, même pour des Capucins.

UN AUTRE FRÈRE.

Nous aurions bien fait d'accepter des terres, comme font d'autres communautés. Notre Père saint François n'a pas voulu que ses enfants périssent pour avoir gardé la lettre morte de la Règle.

UN JEUNE FRÈRE.

Est-ce qu'on ne pourrait pas vendre nos vases sacrés? Toutes les épreuves que nous subissons viennent peut-être de la trop grande richesse de notre église. Puisque nous sommes fils de la pauvreté, des vases plus pauvres seraient bien suffisants.

LE PÈRE GARDIEN, *écoute pensif; puis il répond :*

Ne savez-vous pas, mes enfants, que nous ne pouvons ni garder des terres, ni vendre aucun bien pour notre propre subsistance, sans rompre les vingt-cinq préceptes que notre Père nous a donnés, et qui nous obligent *sub gravi*? Ne craignez point l'avenir, car Dieu lui-même a promis son secours à ceux qui se confient en lui, et ses promesses ne sont pas vaines.

SCÈNE IV.

(LA RUE.)

LE DIABLE, puis SAINT MICHEL.

LE DIABLE (*seul*).

Les choses vont au mieux ; j'ai si bien fermé les cœurs des habitants de Lucques et si bien serré les cordons de leurs

bourses que ces maudits Capucins crèvent de faim et commencent à perdre courage; maintenant nous allons compléter l'œuvre en les faisant mettre à la porte.

S. MICHEL (*paraissant*).

Étoile tombée, d'où vient que tu es ici? Je viens te chasser et une fois de plus humilier ton orgueil.

LE DIABLE.

Tu peux faire ta volonté, mais moi aussi j'ai fait la mienne. Il n'y a pas un de ces Capucins qui ne m'ait rendu aujourd'hui un bon service, car ils ont douté de la parole de Dieu et se sont méfiés de ses promesses. Je suis très-satisfait, et je puis m'en aller content après un si bon succès.

S. MICHEL.

Tu ne les quitteras pas ainsi, pervers, méchant serpent! Si tu as fait ton œuvre, tu la déferas; ta propre bouche rappelera à leur devoir ces pauvres enfants qui ont péché par faiblesse. Tu ramèneras le marchand Louis à de meilleurs sentiments, et tu rallumeras la charité dans le cœur des bourgeois de Lucques, si bien que de leur propre mouvement ils bâtiront un autre couvent dans cette ville où Dieu sera servi et loué; et la Règle de S. François, que tu détestes tant sera strictement gardée. Oui, tu feras cela, car tel est le décret du Très-Haut qui ne change pas.

LE DIABLE (*grinçant des dents*).

Je ne suis pas un prêcheur! et je ne combats pas contre ma propre maison! Moins que tout ferai-je l'ouvrage de ce François, mon plus mortel ennemi.

S. MICHEL.

C'est pourquoi Dieu t'ordonne, comme châtiment de ta malice, de faire ce que François lui-même ferait s'il était encore sur terre, et il faut obéir. Tu prendras la forme d'un moine et

tu entreras au couvent. De saintes paroles tomberont de tes lèvres malgré toi ; tu rappelleras les moines à l'espérance et à la confiance en Dieu. Tu leur reprocheras la honteuse défaillance de leurs cœurs et tu les fortifieras par de pieux discours et des paroles de consolation. Bien plus, tu leur procureras toi-même les moyens de subsister qui leur manquent afin que leurs épreuves cessent, et tu nourriras encore les pauvres qui viendront à leur porte. Ainsi tu apprendras ce que c'est que de lutter contre Dieu et contre ses Saints.

SCÈNE V.

(L'INTÉRIEUR DU COUVENT.)

Les Frères sont réunis pour partir.

LE PÈRE GARDIEN.

Du courage, frères, du courage et de la constance. Si l'on vous poursuit dans une ville, allez dans une autre, a dit le Sauveur à ses disciples.

UN FRÈRE.

Secouons la poussière de nos pieds sur cette ville ingrate.

LE PÈRE GARDIEN.

Frères, sachons aimer même ceux qui nous persécutent, et prions plutôt pour conjurer les malheurs qui vont châtier sans doute la cité inhospitalière qui nous chasse de son sein. (*Le Père pousse un profond soupir auquel succède un moment de silence. Puis il dit* : — Allons au chœur une dernière fois pour y réciter l'itinéraire. — *Tout à coup la sonnette retentit; l'on entend ouvrir la porte, puis une voix stridente qui dit* : Je désire parler au R. P. Gardien. (*Émotion.*) *Le Frère portier amène un moine étranger.*

L'ÉTRANGER (*s'inclinant*).

Deo gratias, mes frères.

LE PÈRE GARDIEN.

Sainte Mère de Dieu ! Qui êtes-vous mon frère, et d'où venez-vous ?

L'ÉTRANGER.

Je viens de très-loin, et je suis conduit ici par la main de Dieu. Je viens de si loin que je ne vous nommerai pas l'endroit d'où il m'est commandé de venir ici ; vous ne le connaîtriez sans doute pas, car c'est d'une contrée d'où on parle peu, et même le soleil n'y brille pas comme dans votre pays.

LE PÈRE GARDIEN.

Et votre nom, bon Frère, vous êtes de notre Ordre ?

L'ÉTRANGER.

On m'appelle *Invitus Obediens*, et vous voyez que je porte votre habit. Jadis, avant que je l'aie revêtu, on m'appelait *Chérubin.*

LE PÈRE GARDIEN.

Bien, mon bon frère, vous êtes assurément le bien venu. Je voudrais que nous puissions vous offrir quelque chose ; mais, hélas ! les temps sont mauvais, et vous avez choisi un moment bien inopportun pour votre visite. Les gens de cette ville se sont élevés contre nous, et ne veulent plus rien nous donner pour notre subsistance. Nous sommes en train de faire nos préparatifs de départ pour aller chercher un autre abri. Si nous restions encore ici, nous serions bientôt morts de faim.

INVITUS (*baissant son capuchon et fixant le Gardien avec un air de mépris*).

O génération perverse et sans foi ! Sont-ce là les enfants du Seigneur ? Les fils de celui qui porte les blessures du Crucifié ?

Les enfants des Saints, les compagnons des martyrs ? Deux jours de disette sont venus sur vous, et votre confiance s'éteint ! Vous croyez et priez quand Dieu vous donne l'abondance ; vous êtes prêts à tenir de pieux discours et à dire des paroles d'encouragement quand la boîte aux aumônes rentre au monastère bien garnie. Et maintenant, après deux jours de combat votre foi et votre courage ont disparu, vous êtes disposés à croire que la parole que Dieu a donnée à vos pères est au moment de défaillir ! C'est pourquoi vous avez grièvement péché en faisant injure à la vérité et à la fidélité du Très-Haut. (*A ces mots une expression de douleur et d'angoisse se peint sur son visage.*)

UN JEUNE FRÈRE (*à demi-voix à son voisin*).

Le voyez-vous ? C'est assurément une sainte âme, qui souffre même de parler du péché ; mais il veut dire encore quelque chose, je crains que les secrets de nos âmes ne lui soient manifestés !...

INVITUS (*fixant ses yeux sur lui*).

Oui, ils me sont dévoilés ! Et toi, qui, il y a si peu de temps as fait des vœux au Seigneur ton Dieu, tu demeures maintenant devant lui à demi résolu à rompre ta foi et à reprendre les biens et les terres du monde. (*Ironiquement*). C'est sans doute parce que l'abstinence serait trop dure pour ta complexion délicate ? O folie et bassesse de cœur ! Ne savez-vous pas que plutôt que la parole de Dieu puisse faillir, les anges eux-mêmes vous apporteraient votre nourriture, et jusqu'aux démons seraient forcés de vous servir et de pourvoir à vos besoins ?

LE PÈRE GARDIEN (*s'inclinant profondément*).

Mon Père, vous nous êtes à tous inconnu, mais nous voyons bien que vous parlez par l'esprit de Dieu. Nous ne pouvons ni résister à vos paroles ni les contredire, car elles portent avec

elles une étrange puissance. Pour ma part, je sens que quoi qu'il puisse survenir, je mourrai plutôt mille fois que de quitter la ville et d'enfreindre une seule lettre de la Règle de Notre Père S. François.

TOUS LES FRÈRES.

Nous aussi ! nous aussi !

LE PÈRE GARDIEN.

Mon Père, vous êtes pour nous comme un ange de Dieu ; faites de nous ce que vous voudrez car nous savons que Dieu même parle par vos lèvres.

INVITUS (*se cache la tête dans les mains, et paraît en proie à une inexprimable souffrance ; puis il reprend*) :

Mes frères, Dieu a été irrité de vos fautes, mais il sera apaisé par vos prières et votre humilité. Mon devoir à moi, est maintenant de pourvoir à toutes vos nécessités.

LE PÈRE GARDIEN.

Saint Père, si c'est pour aller quêter que vous voulez sortir, ne savez-vous pas qu'il n'y a personne dans la ville qui veuille nous donner l'aumône.

INVITUS.

Ne craignez rien ! Allez maintenant au chœur; seulement ordonnez que la porte reste ouverte, car je rentrerai peut-être tard ; mais soyez sûrs que je ne rentrerai pas les mains vides.

FIN DU PREMIER ACTE.

ACTE SECOND.

PLUSIEURS MOIS APRES.

La scène est tantôt dans la rue, tantôt dans la maison de Louis.

SCÈNE I.

(LA RUE.)

INVITUS *avec un sac rempli sur le dos.*

Oui ! il le faut, puisque Dieu le veut !... O Michel, jusqu'à quand me poursuivras-tu donc de ta haine implacable ! Si tu savais combien, moi aussi, je te hais !... S'il m'était donné de pouvoir t'anéantir !... Et toi, François ! C'est bien encore un de tes coups ! Moi ! me forcer ainsi à courber la tête sous tant d'humiliations ! Moi ! fait pour commander ! aller chaque jour depuis plusieurs mois, demander la charité pour l'amour de celui que je... Oh ! c'en est trop ! je ne veux pas ! je ne peux pas !... Mais une force invincible me pousse... Déjà tous les habitants de cette ville sont revenus à de charitables sentiments pour ces moines !... Mon œuvre se défait chaque jour !... Non, non ! elle ne se défait pas entièrement ! Il y a Louis, Louis, l'avare est encore à moi !... et je voudrais bien savoir qui pourra me le ravir?... Mes anges? où êtes-vous?... Puissances des ténèbres, faites bonne garde !... — Ah ! quand je retournerai dans mon empire, vous expierez de m'avoir laissé seul pour tant de tortures !... Mais il faut encore me rendre près de ces ouvriers qui bâtissent le monastère. Quand je suis là, quand mes yeux étincelants les surveillent, l'ouvrage croît sous leurs mains, et l'édifice doit s'achever aujourd'hui. Je suis encore

puissant !... Ah ! si je pouvais !. .. mais je ne suis pas libre. Ah ! la liberté ! la liberté ! Non ! c'en est trop ! je ne veux pas !...

SCÈNE II.

INVITUS, LE PÈRE GARDIEN.

LE PÈRE GARDIEN.

Eh bien ! frère, comment vont les affaires du couvent ? Les constructions avancent-elles ?

INVITUS (*d'un ton sec*).

C'est fini !

LE PÈRE GARDIEN.

Comment ? fini ! Il y a à peine cinq mois que l'ouvrage est commencé.

INVITUS (*avec amertume*).

Et il me semble à moi qu'il y a cinq ans ! Ah ! si cela m'eût été permis, je l'aurais bâti à moi seul en cinq jours !

LE PÈRE GARDIEN (*froidement*).

Dieu ne fait pas des miracles sans nécessité.

INVITUS (*fièrement avec un geste d'impatience*).

Dieu ! toujours Dieu ! Moi j'aurais pu le faire, vous dis-je, je suis assez puissant pour cela.

LE PÈRE GARDIEN.

Toi, je te connais, et je sais que Dieu permet ta présence ici. Je sais aussi que malgré toute ta puissance tant vantée, tu es moins fort que notre père saint François.

INVITUS.

Lui ! puissant ! Oui, quand il prie ! Pauvre puissance que celle-là ! La mienne au moins, elle est à moi !

LE PÈRE GARDIEN.

Et pourtant elle t'a manqué. Les frères sont revenus à leur première ferveur. Les habitants de Lucques sont plus dévoués et généreux qu'autrefois. Il te reste cependant un devoir que que le Ciel t'impose. Va et convertis de son avarice le marchand Louis ; il me semble qu'il y aura encore là pour toi une grande humiliation.

SCÈNE III.

(LA MAISON DE MAITRE LOUIS.)

Maître LOUIS *est dans son lit, très-malade.* OCTAVIE, *sa femme, cherche à lui faire baiser un Crucifix.* BEPPO *et quelques parents sont dans la chambre.*

LOUIS *en délire.*

De l'argent... encore de l'argent... il en demande... C'est lui... cache-le...

OCTAVIE (*pleurant*).

Ah ! Plut à Dieu que le saint frère Invitus fut ici ! Courez le chercher, Beppo, et dites-lui que maître Louis est de plus en plus mal. Priez-le de ne pas tarder à venir, car sa présence ici est bien nécessaire.

INVITUS (*qui est entré pendant ces paroles*).

Je suis ici, ma fille. Louis est en verité bien malade ; il a grand besoin de prières et de saintes paroles, car sa dernière heure est venue. (*Il se penche sur le lit du moribond qui tressaille à sa voix.*)

MAITRE LOUIS.

Il est encore là... retire-toi, je ne veux point te voir ici.

INVITUS.

Mon frère, il est temps de penser à votre âme ! C'est la mort qui s'approche !... Et après la mort vous aurez à paraître devant Dieu. Oh ! alors quels remords et quelles angoisses vous dévoreront si vous ne vous repentez. C'est votre âme qui sera perdue pour toujours, toujours !... Jamais vous ne jouirez de ce Dieu si beau, si bon !... Jamais vous ne verrez ces splendeurs ineffables, ces clartés ravissantes du céleste séjour ! Jamais vous ne goûterez ces torrents de délices qui inondent les élus ! Mais c'est un abîme de souffre, de feu, de douleurs, de cris déchirants, de tortures inouïes qui s'ouvrira pour vous pour toujours. Mon frère, pensez à votre âme, pensez à l'enfer.

BEPPO (*à demi-voix*).

Cet homme a vu assurément les choses dont il parle. S'il parle du ciel ou de l'enfer, c'est comme s'il les voyait de ses yeux.

INVITUS (*continue*).

Oh ! frère ! si vous soupçonniez ce que c'est que de perdre son âme ! Si vous saviez ce que c'est que d'être séparé de Dieu !... Quels pleurs éternels vous vous préparez à verser ! Quel long et cruel désespoir vous attend ! Dieu ! cette beauté suprême ! cette joie, cette béatitude infinie ! Vous allez tout perdre, tout, tout, pour toujours ! (*La voix du frère est empreinte à ces mots d'un accent d'inexprimable regret.*)

MAITRE LOUIS *dit quelques mots, entrecoupés par le râle de l'agonie.*

BEPPO (*à part*).

Maître Louis a le cœur bien dur. Je ne voudrais pas, pour tout au monde, avoir ses coffres et ses trésors, et entendre à mon lit de mort de semblables paroles.

INVITUS (*lentement*).

Oui, mon frère, tout va être perdu pour vous et pour toujours! Oui, perdu. (*A ces mots, Louis fait quelques mouvements convulsifs et retombe lourdement sur son oreiller.*)

INVITUS (*se jette sur lui triomphant*).

A moi! il est à moi maintenant! Michel! je t'ai vaincu!

BEPPO.

Hélas! le bon frère est hors de lui! (*S'adressant à Invitus.*) Saint Père, vous avez en vérité fait tout votre possible pour convertir ce malheureux homme. Prenez un peu de repos! Vous avez tant parlé que vous avez épuisé vos forces.

INVITUS (*agité*).

Je ne peux pas!... Non!... je ne veux pas vous dis-je!... il est à moi! (*Il s'adresse aux assistants.*) Suivez-moi tous ce soir à la grande place, je ne puis résister à cette voix.

(*Il sort précipitamment, tous le suivent.*)

BEPPO.

Que va-t-il nous dire? Ce sera sans doute bien beau, car il paraît bien pénétré de ce triste événement.

SCÈNE IV.

(LA PLACE.)

INVITUS. — LA FOULE.

Mes frères, c'est une terrible nouvelle que celle que j'ai à vous apprendre. Le marchand Louis est mort, et mort impénitent. Je vois d'ici les démons qui emportent son âme. Ne vivez pas comme lui, si vous ne voulez pas mourir comme lui. Ah! ne croyez pas que ce soit peu de chose de perdre son âme!

Savez-vous ce qu'on souffre en enfer? Savez-vous ce que c'est d'être séparé de Dieu? Savez-vous que si vous ne faites pénitence, au jour du redoutable jugement, vous vous écrierez :

« Montagnes, tombez sur nous! collines écrasez-nous! » Tremblez tous de mourir comme cet homme et de venir me rejoindre dans les feux éternels. (*Il jette son froc en s'écriant :*)

Si vous voulez savoir ce que signifient mes paroles, allez chez le P. Gardien des Capucins, il vous dira qui je suis et ce que j'ai fait ici, mais plus jamais vous ne verrez le frère Invitus Obediens! (*Il disparaît.*)

UN HOMME *de la foule.*

Que dit-il? le rejoindre dans les feux éternels? C'est donc un diable d'enfer?

UN AUTRE.

Voici le P. Gardien, interrogeons-le.

SCÈNE V.

LES MÊMES, MOINS INVITUS, LE P. GARDIEN.

BEPPO.

Père, quel est donc ce mystère? Frère Invitus vient de disparaître tout d'un coup; et je suis aussi effrayé de ses paroles que j'en étais édifié tout à l'heure.

LE PÈRE GARDIEN.

Écoutez-moi bien mes enfants, et je vais tout vous dire. La vérité ne doit pas être cachée plus longtemps.

Le diable avait acquis un tel empire sur cette ville, que la discorde régnait parmi vous, et que nous autres, pauvres mendiants de Jésus-Christ, nous étions réduits à mourir de faim; on voulait même nous chasser, vous vous en souvenez bien. Mais Dieu n'abandonne pas ses enfants. Il a condamné Satan à défaire lui-même son œuvre, en le forçant à ranimer

le courage dans les cœurs des Capucins et la charité dans les vôtres. Et, pour remplir ce devoir, il a été obligé de venir vivre sous l'habit et la Règle de saint François, et sous l'obéissance de l'indigne Gardien qui vous parle, jusqu'au moment où le monastère serait rebâti, et tous les habitants de Lucques ramenés à la charité. Le couvent est achevé aujourd'hui ; il ne restait plus dans la ville qu'un seul ennemi de notre sainte Règle, ce malheureux vient de mourir impénitent, tous les efforts que le frère Invitus a faits sur mon ordre pour le rappeler à de meilleurs sentiments ont été inutiles. Le diable n'avait donc plus rien à faire ici, son obédience était finie, et il est retourné dans son empire, assouvir sans doute sa rage sur l'âme de maître Louis. Maintenant la charité règne dans la ville de Lucques, grâce aux sermons du Diable-Capucin.

PLUSIEURS VOIX.

Oui Père, nous vous aimons bien et nous vous aimerons toujours.

LE PÈRE GARDIEN.

C'est bien, mes enfants ; mais cela ne suffit pas ; il ne faut pas se contenter d'aimer les pauvres Capucins ; il faut aimer et servir Dieu avant tout, pour éviter le malheur irréparable où vient de se précipiter maître Louis. Venez donc ce soir au nouveau Monastère ; nous bénirons les bâtiments, et demain, après vous avoir réconciliés avec Dieu, nous inaugurerons la chapelle en vous distribuant à tous le Pain du ciel, en échange du pain quotidien que vous voulez bien nous donner. Est-ce convenu ?

TOUS.

Oui, oui Père, nous y viendrons tous.

LE PÈRE GARDIEN.

Dieu soit béni !

TOUS.

Dieu soit béni !

FIN.

VARIA.

LES SCANDALES.

Le vénérable M. Maunoury l'un des patriarches de l'Enseignement chrétien, nous envoie les lignes suivantes que lui inspirent les dernières douleurs des chrétiens. Nous nous empressons de reproduire ces réflexions si pleines de force dans leur calme.

Si un catholique de quelque importance se brouille avec la police correctionnelle, tout ce qu'il y a de Juifs, de protestants et de libres-penseurs triomphent. La chute d'un prêtre surtout les comble de joie. Alors les trompettes de la presse publient que c'en est fait de la religion du Pape. « On va l'étouffer dans la boue; on va célébrer les funérailles d'un grand culte. »

Eh bien ! contentons-les aujourd'hui; rappelons nous-mêmes les principaux scandales que nous offre l'histoire de l'Église.

D'abord elle est née au milieu des scandales. Quel autre nom donner à la trahison de Judas, au reniement de S. Pierre, à l'incrédulité de S. Thomas? Mais ces trois péchés mémorables entraient dans le plan de la Providence, qui sait tirer le bien du mal. Le traître a livré le sang qui devait racheter le monde. Le timide Pêcheur de Galilée nous a convaincus que ce n'est pas lui qui a fondé le plus grand empire du monde. Le disciple incrédule et entêté jusqu'à l'absurde, nous a rendus certains que la seule évidence avait pu déterminer les Apôtres à croire ce qu'ils nous annonçaient.

Ainsi commence l'Église, par trois choses mauvaises, que Dieu fait concourir à ses desseins.

A peine est-elle fondée, vous trouvez le scandale de Simon le Magicien, qui ne reçoit le baptême que pour s'attacher aux pas de S. Pierre et le combattre depuis Samarie jusqu'à Rome; puis le

scandale d'un des sept premiers diacres, qui donne son nom à une secte impure.

Bientôt les innombrables Gnostiques, sortis d'Antioche et d'Alexandrie, menacent de faire du christianisme une secte de rêveurs et de débauchés. L'Église les rejette de son sein.

Victorieuse après trois cents ans de luttes intestines, qu'elle a soutenues au milieu de sanglantes persécutions, elle voit apparaître le scandale du prêtre Arius. Arius entraîne une foule d'évêques à blasphèmer contre Jésus-Christ.

Après cet impie, viennent les scandales du patriarche Nestorius et du patriarche Macédonius : l'un, ennemi de la Mère de Dieu ; l'autre, adversaire du Saint-Esprit.

Je passe plusieurs scandales célèbres, pour arriver à l'intrus Photius qui prépare le schisme de l'Orient. Le monde chrétien se rompt en deux. Alors tant d'Églises antiques, évangélisées par les Apôtres, illustrées par de saints docteurs et de glorieux martyrs, sont précipitées hors du salut. Que deviennent Jérusalem, Antioche, Éphèse, Corinthe, Alexandrie ? Tout est perdu.

Le schisme de l'Orient venait d'être consommé, quand la moitié de l'Occident fut ravie à l'Église par Luther.

Ce qui restait de sain ne tarda pas à être infecté par le subtil poison du Jansénisme, qui envahit les parlements, les abbayes et plus d'une métropole. Quesnel, Arnault, quels hommes puissants en érudition et en scandale !

Arrêtons ici une liste qu'il serait facile de prolonger.

Que nous parlez-vous après cela de certains catholiques infirmes, qui oublient un moment les promesses de leur baptême ? Pourquoi montrez-vous de loin en loin quelques prêtres qui bronchent contre les bornes du code pénal ? Je n'excuse rien ; on ne sera jamais trop sévère envers les coupables qui violent leurs vœux. Mais des fautes isolées, personnelles, ne prouvent qu'une chose : c'est que les hommes baptisés, et même marqués de l'onction sacerdotale, sont toujours des hommes. Laissons ces fautes vulgaires, qui n'étonnent que parce qu'on les surprend dans ceux que l'on croyait des anges.

Les plus sinistres scandales sont ceux qui éteignent la foi. Rien n'est funeste comme les hérésies, qui arrachent les peuples du sein de l'Église et les livrent à une perdition certaine. Le pire de tous les scandaleux, c'est le corrupteur de la doctrine.

Mais reste-t-il encore une doctrine après tant d'hérésies fatales ?

Est-ce que le dogme chrétien n'a pas dû sombrer tout entier dans ces tempêtes séculaires ?

Rassurons-nous : la doctrine est demeurée ce qu'elle était au commencement. L'Église n'a pas adouci un des préceptes qu'elle avait reçus de son Maître ; elle n'a pas diminué une des vérités dont elle garde le dépôt ; elle n'a pas supprimé un seul de ses mystères. Parmi les deux cent soixante Papes qui ont occupé la chaire de S. Pierre jusqu'à Pie IX, pas un n'a corrigé l'enseignement de ses prédécesseurs. Compulsez l'immense recueil de leurs bulles et de leurs réponses dogmatiques aux évêques de tout l'univers : vous n'y trouverez pas deux propositions qui se contredisent.

On a vu jadis, au temps de l'Arianisme, ce qu'il y a de plus puissant (comme les empereurs) ce qu'il y a de plus savant (comme les théologiens), ce qu'il y a de plus sacré (comme des évêques), se liguer pour glisser dans le *Symbole* un mot, une syllabe, un simple iota : le mot, la syllabe, l'iota, ont été invinciblement rejetés. Ni l'exil, ni les chaînes, ni des flots de sang n'ont pu faire admettre le mince trait de plume. Anathème à qui prononce *homoiousios*, au lieu d'*homoousios* (1).

L'Église catholique, répandue dans tout l'univers, croit aujourd'hui, elle enseigne au XIXe siècle ce qu'elle croyait et enseignait au premier jour dans le cénacle de Jérusalem.

La foi sauvée, grâce à Dieu les mœurs le sont aussi. Cela est prouvé par l'immense étonnement que produit la chute d'un prêtre qui, dans Paris, tombe de la chaire de Notre-Dame, ou qui part pour Genève.

Ainsi d'un côté vous voyez contre l'Église catholique un effort perpétuel de l'orgueil humain, de la ruse humaine, et de la puissance humaine, pour rompre son unité et pour altérer sa doctrine.

Mais il y a une autre puissance qui, depuis dix-neuf siècles, maintient la doctrine de l'Église dans une pureté incorruptible.

Et cette puissance n'est pas une force humaine ; elle réside au ciel. Car lorsqu'on voit un navire aller droit au port, malgré les vents contraires, on en conclut qu'il est conduit par un Dieu.

Philosophes et journalistes, grands savants et grands génies, tonnez à présent contre nous. Allons ! vertueux disciples du chaste Voltaire,

(1) Homoousios (ὁμοούσιος) veut dire consubstantiel ; et Homoiousios (ὁμοιούσιος), de substance semblable.

modèles admirables de pudeur, faites éclater votre indignation en dépeignant nos misères. Rappelez tant qu'il vous plaira des scandales dont nous gémissons : plus vous en montrerez, plus vous prouverez que l'Église n'est pas l'œuvre des hommes, mais qu'elle est une institution créée, gouvernée, conservée par la puissance divine.

Oui, nous déplorons les scandales, parce qu'ils perdent des âmes que Jésus-Christ a rachetées au prix de son sang. Mais nous savons que nulle erreur n'altérera la doctrine de l'Église. Nous savons aussi que nulle faiblesse de ses fragiles enfants ne pourra flétrir la couronne immaculée que Dieu a posée sur son front. Dieu la protége, il l'inspire, il la soutient. Aux époques des plus affligeants désordres et dans les cités les plus abominables, elle a formé des saints dignes des autels; aujourd'hui son zèle, aussi doux qu'ardent, fait fleurir les plus pures vertus dans toutes les contrées de l'univers; et il est écrit dans nos Livres que sa main prudente et ferme présentera aux hommes, jusqu'à la fin du monde, la règle inflexible de la vraie foi et de la vraie morale.

A. Maunoury.

LA RÉPUBLIQUE MODÈLE.

Elle n'est pas sur la terre de France, mais elle est pourtant, tout près de nous, sur les côtes de Bretagne.

A quelques lieues de Belle-Isle, sur les côtes du Morbihan, il existe deux petits îlots nommés Hœdic et Houat, qui ont gardé, grâce à leur position isolée, leur constitution chrétienne. Elles ont traversé quinze siècles sans changer un iota à leurs lois et coutumes; et depuis quinze siècles elles sont administrées au nom de Dieu par le prêtre qui cumule les fonctions administratives et judiciaires.

Chez elles on ignore les huissiers, les avocats, les journalistes, les usuriers, les cabaretiers, les prisons, les gendarmes, les enfants trouvés, etc. Le curé est non-seulement maire et adjoint, il est de plus notaire, juge de paix, — on se juge pacifiquement, — hôtelier, maître d'école, tuteur des vieillards et des orphelins; enfin il est tout, en ce sens qu'il est le guide

paternel de ces populations de pêcheurs qui vivent en paix de leur travail et ne communiquent avec la terre ferme que pour vendre les produits de leur pêche et acheter les objets nécessaires à leur existence.

Hœdic et Houat sont, comme les républiques d'Andorre et de Saint-Marin, de véritables républiques idéales, et cela depuis l'époque où elles furent converties au christianisme. C'est donc la commune chrétienne primitive prise sur le fait qu'on peut voir dans ces deux îlots.

Là, toutes les terres sont cultivées au profit de la communauté. Les vieillards et les orphelins sont adoptés par la communauté ; les pêcheurs prélèvent sur leurs profits les fonds nécessaires pour pourvoir aux besoins de ceux qui ont perdu leurs soutiens naturels, ce qui arrive quelquefois, hélas ! les tempêtes n'étant pas rares sur les côtes du Morbihan.

Ainsi, lorsqu'un pêcheur d'Hœdic ou d'Houat perd sa barque, la caisse de secours lui en fournit une autre ; s'il périt avec sa barque, la communauté adopte ses enfants et vient en aide à sa veuve.

Le recteur est là, entouré du conseil des anciens, qui est le pouvoir législatif de la paroisse et qui maintient partout la concorde, l'harmonie, et juge en dernier ressort, sans grimoire, sans délai, sans argent, les conflits de tout genre qui peuvent surgir. Quand le conseil a parlé, c'est fini, tout le monde se soumet. Le cabaret n'existe pas, mais il y a un cercle où on se divertit honnêtement et en famille, et une hôtellerie gratuite pour les voyageurs. L'ivrognerie y est inconnue.

L'hospitalité véritable est pratiquée à Hœdic et à Houat. Tout visiteur est accueilli avec cordialité et respect ; mais un visiteur qui s'aviserait de chercher à pervertir l'esprit ou à corrompre les mœurs de ces dignes et vrais républicains, serait obligé de partir plus vite qu'il ne serait venu.

Telle est, depuis plusieurs siècles, la petite démocratie chrétienne qu'on appelle Hœdic et Houat. Elle s'est constituée ainsi spontanément, aux époques les plus reculées, avant les guerres féodales, sous la seule inspiration de la foi catholique

et des vertus qu'elle inspire aux âmes simples et droites, dans tous les temps comme en tous pays.

Ce qu'il y a de plus admirable dans cette petite république, c'est qu'elle ait traversé tous les bouleversements, les révolutions qui ont tout changé en France, en restant elle-même jusqu'à ce jour. Ainsi, ni les guerres féodales du moyen-âge, ni la terreur de 93, ni la dictature du premier empire n'ont entamé cette petite société du premier âge chrétien. Les Hœdicais et les Houatais, séparés de nous par un abîme dans leurs coutumes, ont toujours été des Français d'élite ; ils ont toujours fourni à la nation des marins d'une bravoure et d'un dévouement à toute épreuve.

Il est assez opportun de montrer à notre siècle ce que peut être une réunion de familles qui ont gardé pures et intactes les idées et les traditions de ce moyen-âge que tant d'ignorants représentent encore comme une époque de ténèbres et de barbarie.

A Hœdic et Houat, il n'y a eu en quinze siècles ni assassinats, ni viols, ni adultères, ni insultes sérieuses aux lois éternelles de la famille, de la religion, de la morale et de la justice.

Ces populations, en somme, sont heureuses, et elles n'ont point d'histoire, — du moins d'histoire connue de nos prétendus savants.

UN CATÉCHISME ALPHABÉTIQUE.

A est Anima nostra, quæ creata est propter. . . . . B
Beatitudinem, quæ beatitudo sita est in. C
Cœlo, ubi est sedes. D
Dei; et quis sit iste Deus indicat. . . . . E
Eternus ; et ad obtinendam hanc sedem, necesse est habere. F
Fidem, quæ nobis data est mediante. . . . . G
Gratia ipsius Dei : ad quam servandam oportet uti. . . . . H
Humilitate associata cum. . . . . J

Justitia et cum. . . . . K
Karitate; et sic adimplebitur. L
Lex Dei in qua continentur. . . . . M
Mandata sive Veteris sivę. . . . . N
Novi Testamenti. Nec sufficit scire leges sine. . . . . . . O
Observantia præceptorum Dei, quæ observantur per. . . . P
Patientiam, cum sit nobis contraria. . . . . Q
Quæstio inter spiritum et sensum, quæ solvitur cum. . . . R
Rerum humanarum et divinarum. . . . . S
Sapientia; et ad hanc exercendam oportet uti. . . . . . . T
Temperantia, et sic acquiremus. V
Vitam æternam, quam concedit nobis. X
Xristus qui etiam scribitur. . . . . Y
Yesus Xristus, qui propter. . . . . Z
Zelum nostri amoris exinanivit semetipsum, formam servi accipiens, nec dubitavit manibus tradi nocentium et crucis subire tormentum.

SANCTIFICATION DES PROMENADES.

On nous signale l'usage de plusieurs maisons ecclésiastiques de réciter à la Chapelle, avant de sortir de la maison et au retour, les prières suivantes, empruntées aux usages monastiques.

Ces prières pouvant remplacer utilement celles que chacun dit ou ne dit pas en particulier quand rien n'est prescrit, nous avons cru utile de les reproduire ici :

EN SORTANT :

V. Averte oculos nostros ne videant vanitatem.
R. In via tua vivifica nos.
V. Gressus nostros dirige secundum eloquium tuum.
R. Et non dominetur nostri omnis injustitia.
V. Utinam dirigantur viæ nostræ.

R. Ad custodiendas justificationes tuas.
V. Ora pro nobis, Sancta Dei Genitrix.
R. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.
V. Domine, exaudi orationem meam.
R. Et clamor meus ad te veniat.
V. Dominus vobiscum.
R. Et cum spiritu tuo.

OREMUS.

Adesto, quæsumus, Domine, supplicationibus nostris, et viam famulorum tuorum in salutis tuæ prosperitate dispone, ut inter omnes viæ et vitæ hujus varietates, tuo semper protegamur auxilio.

Famulorum tuorum, quæsumus, Domine, delictis ignosce; ut, qui tibi placere de actibus nostris non valemus, Genitricis Filii tui Domini Nostri intercessione salvemur. Qui tecum vivit et regnat in sæcula sæculorum.

R. Amen.
V. Procedamus in pace.
R. In nomine Christi. Amen.

EN RENTRANT :

V. Beati qui habitant in domo tua, Domine.
R. In sæcula sæculorum laudabunt te.
V. Repleatur os nostrum laude
R. Ut cantemus gloriam tuam, tota die magnitudinem tuam.
V. Cor mundum crea in nobis Deus.
R. Et spiritum rectum innova in visceribus nostris.
V. Dignare me laudare te Virgo sacrata.
R. Da mihi virtutem contra hostes tuos.
V. Domine, exaudi orationem meam.
R. Et clamor meus ad te veniat.
V. Dominus vobiscum.
R. Et cum spiritu tuo.

OREMUS.

Deus humilium visitator, qui nos fraterna dilectione consolaris : prætende societati nostræ gratiam tuam, ut per eos, in quibus, habitas, tuum in nobis sentiamus effectum.

Concede nos famulos tuos quæsumus, Domine Deus, perpetua mentis et corporis sanitate gaudere, et gloriosa Beatæ Mariæ semper virginis intercessione, a præsenti liberari tristitia et æterna perfrui lætitia. Per Christum Dominum nostrum.

R. Amen.

V. Benedicamus Domino.

R. Deo gratias.



ERRATUM.

A l'article CORRESPONDANCE contenu dans notre dernier Numéro, l'auteur demande deux rectifications :

Page 261, il faut transposer deux textes de saint Thomas. Après cette proposition :

2° La première connaissance est celle des sensibles matériels et non point une idée (1. P., qu. 84, a. 3), *il faut placer :*

Cum cognitio intellectûs nostri tota derivetur à sensu, id quod cognoscibile est à nobis à sensu est primo notum nobis quam id quod est cognoscibile ab intellectu. (*In lib. Boetii*, a. 3.)

La première connaissance intellectuelle n'est point l'idée innée de l'être, mais la nature d'une chose particulière (1. P., qu. 88, a. 3).

Primum quod intelligitur a nobis secundum statum præsentis vitæ est quidditas rei materialis, quæ est nostri intellectûs objectum (*Ibid.* ; Cf. qu. 85. a. 1. ; qu. 87. a. 2. ad 2.; qu. 84. a. 7).

Page 263. En disant que les substances séparées et les causes universelles sont des divisions de l'être commun, *quod est genus*, l'auteur n'entend point appliquer à ces objets une appellation *univoque*, mais seulement une appellation *analogue* à celle de l'être commun. En outre, il ne divise pas ces objets comme des *parties* de l'être commun, *ut subjectivæ partes*, mais bien comme *les principes et les causes du sujet formel de* la science, l'être commun, *qui est un genre.*



CORRESPONDANCE.

La lettre suivante nous est arrivée trop tard pour être insérée dans le précédent numéro, avec les observations de M. l'abbé Bourquard, que nous avons publiées, et dont nous avons communiqué une épreuve à M. l'abbé Murgue, pour répondre au désir qui y était exprimé.

Nos lecteurs attendront avec le même empressement que nous une réplique annoncée en si bons termes et dictée par un amour si sincère de la vérité.

Mon Révérend Père,

En réponse à la communication des observations de M. l'abbé Bourquard, professeur de philosophie à l'Université catholique d'Angers, sur les *Questions d'ontologie*, je me hâte de déclarer que, cherchant uniquement la vérité, je remercie M. l'abbé Bourquard de l'honneur que me fait sa critique et de la lumière qu'elle peut m'apporter pour une seconde édition d'un modeste essai.

Je pense volontiers avec lui que vous avez « été certainement trop avant dans l'éloge, » mais je suis moins de son avis, il me le permettra, quand il va aussi avant dans le blâme.

C'est pourquoi j'userai de votre permission et j'essaierai de présenter ma défense dans un prochain numéro de la *Revue,* prêt à effacer de mon livre tout ce qui me serait clairement montré entaché d'erreur.

Je suis avec le plus profond respect, mon Révérend Père, votre très-humble serviteur.

A. Murgue.

BIBLIOGRAPHIE.

LES DERNIERS ÉCRITS PHILOSOPHIQUES DE M TYNDALL. — Par le R. P. Jos. Delsaulx, professeur au Collége de la compagnie de Jésus à Louvain. Paris, Baltenweck.

Cet intéressant opuscule, composé d'une série d'articles publiés dans la *Revue calholique de Louvain,* est une réfutation au nom de la science de plusieurs points de la doctrine matérialiste et positiviste. L'auteur s'attaque à un discours prononcé par M. Tyndall au Congrès de Belfast, et à deux réponses adressées par le même savant à des contradicteurs.

Nous aurons assez marqué l'intérêt qui s'attache à ce travail en indiquant les principaux points qui s'y trouvent développés : L'autorité scientifique des Livres saints et leurs rapports avec la science moderne, le Darwinisme en présence de la géologie, la doctrine de l'évolution, la forme moderne de l'athéisme, la vie et les relations de l'âme avec le cerveau. Nos lecteurs comprendront aisément l'importance de ces questions. Le P. Delsaulx va chercher nos adversaires sur leur terrain, et porter la guerre dans leur camp. C'est la vraie méthode de la polémique catholique de tous les temps. Incontestablement nous devons tenir grand compte de la science moderne et de ses découvertes, non-seulement pour démontrer aux ennemis de notre foi que leur science ne peut rien contre nos dogmes, mais aussi pour faire servir cette science elle-même à la défense et à l'honneur de la foi.

Mais pour la soumettre ainsi, il ne faut pas reculer devant les docrines acquises par la métaphysique chétienne. La science de la nature fait partie d'un ensemble dominé par la philosophie. M. Tyndall semble reconnaître cette vérité en cherchant à l'interpréter en faveur de son système : « La force de la doctrine de l'évolution, dit-il, consiste, non dans une démonstration expérimentale que le sujet ne comporte pas,

mais dans son harmonie générale avec la méthode de la nature, telle que nous la connaissons (cité p. 89). » Il y aurait grand avantage, pensons nous, à accepter franchement ce terrain et à raisonner sur cette base de l'*harmonie générale*, mais à condition de la prendre d'assez haut. Or les lois de cette harmonie se trouvent formulées avec toute leur précision et leur ampleur dans la puissante théorie de saint Thomas.

Le P. Delsaulx semble un peu trop redouter les grandes raisons puisées à cette source. Que, plaidant contre un athée et un matérialiste, il n'entre pas dans les discussions qui se renferment dans le pur domaine philosophique, et laissent la foi intacte, tout le monde lui donnera raison. Mais en dehors de ces discussions, on rencontre dans son travail des points qu'on s'explique difficilement. Nous citerons surtout ces lignes qui manquent à coup sûr de clarté, si elles n'énoncent pas une doctrine tout à fait inexacte : « L'organisation une fois créée, dit fort bien M. Caro, résumant les théories physiologiques modernes, est une machine qui fonctionne nécessairement en vertu des propriétés physiques et chimiques de ses éléments constituants. Ces activités propres à l'organisme, telles que celles qui président à la digestion, à l'assimilation, à la production de certains mouvements réflexes, ne sont point des propriétés vitales dans le sens rigoureux et philosophique du mot, attendu qu'elles n'ont rien d'immanent : il en est tout autrement des facultés perceptives, intellectives et volitives (p. 56). »

Cette explication est d'autant plus grave que l'insertion dans la savante *Revue* de Louvain semble lui donner plus de poids. Nous ne voulons pas entrer dans la discussion ; mais nous ne savons comment l'accorder avec ces paroles bien connues du bref de Pie IX à l'archevêque de Cologne (15 juin 1857) : *Considerantes hanc sententiam quæ unum ponit in homine vitæ principium, animam scilicet rationalem, de qua corpus quoque et motum, et vitam omnem et sensum accipiat, in Dei Ecclesiâ esse communissimam, atque doctoribus plerisque, et probatissimis quidem maxime cum Ecclesiæ dogmate ità videri conjunctum, ut hujus sit legitima solaque vera interpretatio, nec, proindè sine errore in fide possit negari.* — Le P. Delsaulx pourrait interroger là-dessus le P. Liberatore.

Cette restriction ne nous empêche pas de recommander ce travail qui fait bien connaître le terrain de la lutte et renferme des aperçus originaux et utiles.

G. Delalleau.

CALENDRIER CLASSIQUE POUR 1877, par un ancien professeur. Avignon, Amédée Chaillot. Prix : 50 c. ; la douzaine : 5 fr

L'auteur de cet intéressant opuscule n'ayant pas signé son travail, nous ne voulons pas révéler son nom ; mais nous prions nos lecteurs de croire sur notre parole que ce serait la meilleure recommandation du livre.

« Pour bien lire, il faut digérer la lecture et la convertir en sa propre substance. » Cette parole empruntée à Bossuet sert d'épigraphe. Pour faciliter ce travail d'assimilation, l'auteur présente pour chaque jour de l'année une pensée exquise tirée de Bossuet. — Nous regrettons de n'avoir pas reçu le *Calendrier classique* en temps opportun pour le faire connaître à nos lecteurs avant le 1er janvier. Mais l'année est encore longue, et d'ailleurs le calendrier n'aura rien perdu de son mérite au 31 décembre.

Nous nous faisons un plaisir de transcrire ici une partie du prospectus, où l'auteur explique la pensée qui a présidé à son travail.

« Sous le titre de *Calendrier classique*, nous avons recueilli et disposé pour chaque jour de l'année, un choix de pensées empruntées au plus grand génie de la langue française, à Bossuet.

« Le calendrier est un livre dont chaque jour effeuille une page. Une fois par jour, à l'appel du maître, l'élève prendrait à sa date la pensée du *Calendrier* et devrait en faire un commentaire ou une amplification portant tout à la fois sur le fond et sur la forme. Le maître, à son tour, reprendrait le commentaire de l'élève, pour le rectifier ou l'amplifier dans la mesure et selon la juste pensée de l'auteur.

« Nous ne voudrions pas consacrer habituellement plus de 4 ou 5 minutes à cet exercice, afin que l'élève pût le recevoir sans préjudice de ses autres leçons, comme une diversion agréable au milieu des formules didactiques et ordinairement arides de l'enseignement classique.

« Cet exercice, croyons-nous, pourrait commencer dès la sixième, et être continué jusqu'à la philosophie inclusivement. »



INDICATEUR BIBLIOGRAPHIQUE

GONET. — Clypeus theologiæ Thomisticæ contra novos ejus impugnatores, authore P. F. Joanne Baptista Gonet. T. 1 à 6. In-4 à 2 col. XI-4,703 p. Paris, Vivès. (Pap. vergé, 120 fr.; pap. vélin, 80 francs.)

MONSABRÉ (Le R. P.). — Conférences de Notre-Dame de Paris. Exposition du dogme catholique. Gouvernement de Dieu. Carême 1876. In-8, Paris, Baltenweck. 4 fr.

SIMONIN (Amédée). — Psychologie humaine. Traité de psychologie, Phénomènes de la pensée et facultés de l'âme. In-12, 396 p. Paris. Didier. 3 fr. 50.

BOITEUX. (Jules). — Lettres à un matérialiste sur la pluralité des mondes habités et les questions qui s'y rattachent. In-18 j., Paris, Plon. 4 francs.

CLERC (l'abbé). Étude sur la vie spirituelle. In-16, Lons-le-Saulnier, imp. Gaulthier.

BOURDON. Application de l'algèbre à la géométrie, comprenant la géométrie analytique à deux et à trois dimensions; par M. Bourdon. ancien examinateur d'admission à l'École polytechnique. 8e édition, revue et annotée par M. G. Darboux. In-8, XIX-648 p. et 10 pl. Paris, Gauthier-Villard. 8 fr.

RÉAUME (le Prof. Eug.). — Morceaux choisis des prosateurs et poètes français du XVIe siècle, avec introduction littéraire et philologique, notices biographiques, notes explicatives, glossaire et index des noms propres. In-12, XLVIII-470 p. Paris, Eug. Belin. 3 fr. 30.

GERBET (Mgr.). — Esquisse de Rome chrétienne par Mgr Gerbet, évêque de Perpignan. T. III. Édité et complété par M. A. Bonnetty. In-8, VII-421 p. Paris, bureau des Annales de philosophie chrétienne. 6 francs.



REVUE DU MOIS.

L'avénement de M. Jules Simon à la présidence du Conseil nous afit présager un avenir heureux pour la République aimable. L'ancien ministre de l'Instruction publique, tout rempli de ses souvenirs littéraires a pris une muse champêtre, et ses accents bucoliques ont exercé un tel charme sur la nature entière, qu'ils lui ont valu en plein hiver, mieux que l'arbre aux pommes d'or, un beau portefeuille. Il se prépare à cueillir les fruits; mais les républicains les trouveront-ils assez avancés? Ceci est une autre question... Cependant, on ne peut le nier, le calme a paru renaître à la parole sympathique de notre religieux libre-penseur; les Chambres se sont embrassées solennellement en rognant le budget odieux des cultes, et c'est à peine si les aumôniers militaires ont pu recueillir quelques épaves dans ce naufrage général.

Cette conclusion pacifique n'était pas de nature à satisfaire nos outranciers, aussi M. Gambetta a-t-il tonné. Cependant son éloquence, jusqu'alors invincible, a été impuissante à rallier ses amis épouvantés par le spectre de la dissolution que M. Jules Simon évoquait avec tant d'à-propos. L'ex-dictateur n'a pas perdu courage; la partie est à peine commencée, et il se flatte de la terminer heureusement.

Il lui reste un talisman, il offrira peut-être à chacun de ses amis une belle pipe de Sèvres.

C'est à l'occasion du budget que se livreront les plus rudes combats, et rien encore ne peut en faire présumer l'issue. Si M. Gambetta est puissant, M. Jules Simon est habile. Il sait quelles sont les cordes qu'il faut faire vibrer pour obtenir l'assentiment des députés; il n'aura garde d'employer avec eux le langage qu'il faut tenir avec les évêques. Seulement il saura conserver à sa parole ce charme qui a tant d'empire sur les radicaux, les belles promesses. A son exemple le ministère, tout en professant un profond respect

pour la religion, travaillera à mettre en honneur les idées libérales, et nous verrons avant peu le général Berthaut appuyer plus ou moins ouvertement l'abrogation complète de l'aumônerie militaire, et l'anglais Waddington élaborer une nouvelle loi, ou du moins un nouveau projet de loi sur l'enseignement supérieur.

Et dire que M. Dufaure a été renversé pour avoir reconnu les décisions de la Chambre!

Le ministre de l'Intérieur ne se contente pas de distribuer à ses amis quelques paroles mielleuses, il leur livre en pâture de nombreuses victimes. Les mouvements préfectoraux ont recommencé et tout porte à croire qu'ils prendront une plus grande extension. M. le Président du Conseil communique son zèle à ses collègues. L'un d'entre eux n'hésite pas à révoquer les avocats généraux et à porter de sévères arrêts contre les arrêts de la magistrature, tandis que le ministre de la Guerre, qui jusqu'ici avait bravé toutes les clameurs radicales, recule à son tour et sacrifie le général Maurice aux ennemis de l'aumônerie militaire en le frappant par une mise en disponibilité prématurée.

Si l'on en croit certains bruits, le Gouvernement aurait montré le même empressement à recevoir les conseils des feuilles radicales en entreprenant une persécution active contre le clergé. Mgr de Saint-Brieuc serait poursuivi pour son mandement, et le ministre républicain ne s'en tiendrait pas là. Nous ne pouvons nous décider à ajouter foi à cette allégation qui semblerait apporter une confirmation éclatante à ces paroles de Mgr de Saint-Brieuc : « Jamais nous n'avions assisté à un déchaînement semblable des passions anti-sociales et anti-religieuses. On croit entendre les blasphèmes, les railleries, les clameurs, qui retentissaient dans les amphithéâtres des premiers siècles, et réclamaient les chrétiens pour être jetés aux bêtes féroces : « *Christiani ad bestias.* » Il nous répugne à croire que le Gouvernement prête aussi facilement l'oreille aux excitations radicales, et qu'il trouve une allusion politique dans ces paroles : « Pendant ce temps, l'Église se tait, prie, continue sa mission de dévouement, et dit à Dieu : « *Père, pardonnez-leur, ils ne savent ce qu'ils font.* » En tous cas, les mesures prises contre les évêques ne ralentiraient pas le mouvement catholique qui s'accentuerait davantage à chaque nouvelle persécution.

Les Universités catholiques nous présentent un spectacle plus consolant. Lyon compte maintenant 130 étudiants inscrits à la

Faculté catholique de droit qui est le noyau de la future Université. Tous les prélats qui ont assisté au Congrès de Lyon ont fait appel à leurs diocésains dans de remarquables mandements, et il ressort de ces divers documents que l'on s'apprête à pousser activement la création d'une Faculté de médecine.

A Lille, l'inauguration de l'Université catholique a été célébrée le 10 janvier avec une grande pompe. LL. EE. les cardinaux Regnier et Deschamps, NN. SS. Lequette, Fava, Delannoy, Monnier assistaient à la cérémonie. Le matin, Mgr Lequette a chanté la grand' messe à laquelle assistaient les professeurs et étudiants des quatre Facultés. Après l'Évangile, le secrétaire-général, M. l'abbé Fuzet, est monté en chaire pour lire le décret conférant l'institution canonique à l'Université catholique de Lille. Ensuite Mgr Monnier a tracé un aperçu lumineux dans lequel il prouve que les Universités du moyen-âge, inspirées par le souffle vraiment catholique, ont laissé bien en arrière les écoles antiques, puis jetant les yeux sur cette Université naissante il reporte ses regards vers Pie IX, Docteur infaillible, qui l'a instituée. Le soir, la séance d'ouverture se tient à l'église Sainte-Catherine, dans laquelle se pressaient environ cinq mille fidèles. Lorsque le cortége universitaire a fait son entrée, les applaudissements ont éclaté pour saluer ces vaillants champions, qui ne se laissent décourager par aucune persécution.

Mgr Hautcœur, recteur de l'Université, a pris le premier la parole, et, après avoir salué les Universités et Facultés libres de France, il a fourni de précieux renseignements sur l'Université de Lille, et il a saisi cette occasion pour décerner des éloges mérités à ses organisateurs et aux doyens de ses Facultés. M. de Vareilles-Sommières, qui lui a succédé, a fait un discours plein de délicatesse. Voici quelques-uns des passages les plus importants :

Les attaques personnelles dont il a été l'objet à la tribune, lui donnent un droit spécial à parler dans la *Revue de l'Enseignement :*

« La Faculté de droit revendique avec orgueil le titre de fille aînée de cette catholique et libre Université ; elle est sa fille aînée pour toujours par la date de sa fondation....

« Malgré cette double primogéniture, la Faculté de droit est forcée d'envier à ses trois sœurs un avantage important. Elle n'a point à sa tête, comme chacune de celles-ci, un homme supérieur, connu depuis de longues années par ses travaux et son mérite, qui apporte à l'Université des trésors déjà accumulés d'expérience, de

science, de découvertes, et lui compose du premier coup un patrimoine de gloire.

Cette lacune n'est imputable ni à la négligence des fondateurs de l'Université, ni à l'indifférence des illustres jurisconsultes. La Faculté de droit a dû, a failli avoir son chef fameux.... Reprenant les traditions des anciennes Universités, qui se disputaient les savants du monde entier, et qui, par ces croisements heureux, renouvelaient la vie scientifique de l'Europe et rajeunissaient l'Enseignement, l'Université de Lille avait ravi à une nation voisine un professeur renommé dans toute la chrétienté.... Tout chez lui était Français; son nom, ses intérêts, sa famille, sa gloire même, car l'Institut de France l'avait inscrit parmi ses membres correspondants. Nous pensions tous que la France serait heureuse de se montrer hospitalière pour un homme de cette valeur, *surtout sous un ministre dont le haut exemple prouve aux plus défiants qu'une origine et un nom étrangers ne diminuent en rien le dévouement à la patrie d'adoption et les services qu'on lui rend.* Nul de nous ne croyait possible que dans le temps où le libre échange abaisse les frontières, une barrière fût maintenue pour arrêter le talent et le prestige d'un économiste catholique. Il en a été pourtant ainsi. *Autant que les fondateurs et les membres de l'Université de Lille, le ministre qui* DIRIGE *l'instruction publique a dû souffrir en voyant des préventions peu tolérantes fermer les portes de la France à un membre de l'Institut de France, et fournir aux étrangers l'occasion de mettre en doute notre courtoisie, notre justice, notre amour désintéressé de la science et de la vraie liberté....* »

Le Doyen de la Faculté de droit n'a pas été moins bien inspiré quand, après avoir présenté les nouveaux champions qui sont venus renforcer le corps professionnel et avoir mentionné les succès obtenus par les étudiants, il s'est écrié :

« En vous parlant des étudiants en droit, je songe que leurs frères, les étudiants en médecine, n'auront pas dans cette séance la joie d'entendre la voix et le témoignage de leur doyen; il a pensé avec raison que le reproche et la plainte sont au-dessous d'un cœur viril, et que le silence est la plus digne et la plus éloquente des protestations. Mais qu'il me permette de dire à sa place que les élèves de médecine sont à la hauteur de leurs condisciples du droit. Venus de tous les points de la France, ils n'ont point été effrayés ni dispersés par le coup de foudre tombé sur leur Faculté.

Ils entourent leurs professeurs d'affection et d'égards; leur petite troupe dévouée, laborieuse, intelligente, suffit pour procurer à nos chers collègues les joies les plus vives de l'enseignement. »

MM. de Margerie et Chautard ont ensuite présenté le personnel de leur Faculté. On a beaucoup applaudi les allusions délicates qu'ils ont faites à l'Alsace-Lorraine. Enfin, M. Lelosse, professeur à la Faculté de droit a rendu compte du concours qui a été ouvert, proclamé les noms des lauréats dont il a analysé les compositions avec une bienveillance qui sait relever sévèrement les défauts. Son Éminence le cardinal Régnier s'est fait l'interprète de tous en se félicitant de voir s'élever une Université catholique et en lui assurant un grand avenir si elle demeurait toujours soumise à l'autorité sacrée de la foi.

Des applaudissements enthousiastes ont salué ces paroles et ont prouvé que les catholiques du Nord avaient cet avenir devant eux.

Cette cérémonie a laissé à tous l'impression que le catholicisme libéral n'entrera point dans la forteresse catholique de Lille, comme on l'avait dit.

L'Université de Lille compte déjà 150 étudiants qui se groupent autour des chaires de droit et de médecine. Une nouvelle liste porte la souscription à 5,265,615 francs. On ne comprend pas dans ce chiffre la quête abondante que l'on a faite le 15 janvier.

A Toulouse, Mgr Desprès s'occupe activement à doter le Midi d'une brillante Université. Une *Association de pères de famille* s'est formée et a adressé un appel chaleureux aux Toulousains. Nous espérons que le Midi se montrera digne du Nord et que la science catholique rencontrera là aussi des sympathies aussi vives et un appui aussi effectif.

P.-F. DELORMAIE.

ENSEIGNEMENT CLASSIQUE.

PHILOSOPHIE.

Dissertation française.

SUJET.

Les facultés de l'âme sont-elles distinctes réellement de son essence ?

Dissertation latine.

SUJET.

Rationem dices ob quam intellectus, secus ac sensus, facultas sit inorganica.

RHÉTORIQUE.

Discours latin.

SUJET TRAITÉ.

(Voir le N° de Janvier 1876, tom. X, p. 287.)

Ludovici noni, Galliæ regis, optimatibus respondentis oratio.

Novi equidem, Optimates, vos patriæ communis nostræ regisque vestri commodis, posthabita privatarum utilitatum ratione, consulere, quippe qui tam fortiter, me adolescente, Britannis invadentibus obstiteritis, nullique rei peperceritis ut fidem vestram factis, non verbis, imo cruore vestro confirmaretis. Quaquidem nobilissima et memoratu dignissima agendi ratione quum Galli vere comprobati fueritis, sensuum vestrorum mihi dimidium tantummodo declarasse videmini. Duobus

enim Gallorum animos præsertim constare, scilicet erga Deum, dein erga legitimum regem fide, novi. Quorum quum alterum et florente pace et sævientibus bellis prioribus patuerit, alterum hodie demonstrare in promptu est. Quem puerum tutati estis, Optimates; quem vixnon adolescentem adversus hostes ingruentes sponte ac libenter secuti estis, eum, virum factum et sacramenti religione obstrictum, Dei causa rem gesturum circumdate et sequimini, viribus et armis gloriam nunquam perituram simul comparaturi et debitam Deo jubenti operam navaturi.

Nonne jam audistis, viri Christiani, qui clamores Christianorum media Palæstina exoriantur, qui gemitus increbrescant, qui fratrum nostrorum sonent planctus ? Sæviunt in Christianos Turcæ, et urbs sancta, sacratissimum Redemptoris nostri sepulchrum in ditione impiæ gentis jacent, quum nos interea desides domi torpemus, vos quæ mala fratribus vestris immineant, ego quo jusjurandum evanescat, securi ! Satis superque dubitatum est, amici ; nunc agendi locus.

Meministis enim me, quum acerbissimo morbo implicitus, mortis præda jam certissima jacerem, lugente matre, gementibus vobis, lamentante universo (quod nunquam e memoria mea excidet) populo, divina ope subito restitutum, et, surgente quadam ex Oriente luce recreatum, vovisse, si convalescerem, omni ope atque opera, ut primum regni commoda tantam rem suscipi et effici sinerent, enisurum me ut, ducente Christi cruce, Hierosolymam ex infidelium manibus eriperem. Ecquis vestrum, amici, ut sacramenti fidem corrumpam suadere mihi sustineat ?

Quod si utilitas regni objiciatur, an quidquam majoris unquam momenti regno exstitit, quam regis decus ac fides ? Qui vero fidelissimam mihi semper navavistis operam, quibus me oculis intueremini, si jusjurandum, quo sum erga Deum obstrictus, violarem ?

Novi equidem quosdam, nimia rerum nostrarum cura et anxietate pressos, timere ne mala interius, in ipsa Gallia, absente rege, ingruant Qua de re si diutius esset disputandum, nonnullos inter vos, Optimates, interrogarem an unquam matri meæ, esti consilio meo parcius quidem faveat, inertiam aut imperitiam exprobroverint. O mater, mulierum sanctissima et prudentissima, quam beneficiorum memor primam amore et respectu post Deum prosequor, quæ tu, me puero, viriliter effecisti, eadem, precante filio, suadente rege, quamdiu Dei causam armis agam, fortius etiam et validius, si liceat, efficies.

Proinde, amici, quum de interiore regni pace dubitare videamini, de Gallorum animis et ingeniis errare vos certum habeo. Nonne enim universa Gallia christiana fide gloriatur ? Quæ, vigente meo patre, hæreticos consensu oppressit, regi suo rem pro Deo gerenti rebellaret ! Vos compello, gallici regni Optimates, vos, civitatum primores et cives,

vos etiam, quotidianis laboribus in colendis agris exercitos: surgite et confitemini an Dei causam, quam suscepit rex vester, intestinis discordiis impugnare meditemini! En contra mater quæque filium armis non imparem ipsa, Deo vocante, accingit, et monet ut bene rem gerat!

Quænam igitur dubitandi causa superest? Britannorum rex, rebus suis attentus, necnon (ut aiunt) implicitus, pacem postulavit ac servabit, nostrorum armorum memor. Nihil a Germanis timendum est, quorum imperator utinam meliori causæ vires suas impendat!

At enim plurima longinquæ expeditioni pericula imminent; plurimæ, seu ignorantia locorum, seu commeatuum inopia, seu morborum sævitia, obstant difficultates. Quasquidem providimus, Optimates; nec tamen, etsi vestris commodis utique consulamus, nimium reformidamus. Comparata jam classis tutam nobis, si Deo placet, et commodam viam aperiet; nec deest, curantibus studiosissime ministris, commeatuum abundantia. Quod si quis hostium multitudinem ac vires objiciat, majores vestros, Galli, et vosmetipsos cogitate. An unquam, rege duce, quot aut quales obstarent hostes numeravistis?

Quod ad me attinet, si Deus Optimus Maximus servum suum me, Christianæ fidei causa, totum sanguinem effundere jubeat, quis rege vestro foret felicior? Nec tamen ulla regno immineret pernicies. Sunt leges immotæ, si Deo placet; stat certus apud Gallos regnandi ordo, præsentis temporis tutela, futuri præsidium. Deficiente rege, rex alter, non dubiæ electionis alea ad ancipitis honoris fastigium evectus, sed certissimo et optimo jure constitutus et confirmatus, vobis præerit. Vosque, commilitones, quam mihi fideliter præstitistis, eamdem principi legitimo in locum meum succedenti navabitis operam.

Causa ergo moræ jam, amici, nulla. Votum tandem regi vestro persolvere liceat, quum nulla intus pestis, nulla instet discordiarum causa, nullæ vicinorum minæ; quum contra rerum gerendarum peritissima regina, mater mea, satisque multi viri, animorum et armorum viribus notissimi, quamdiu nos sanctissimum pessimis Dei nostri hostibus bellum inferemus, consulturi sint ne quid patria nostra carissima detrimenti capiat. Deo jubente, Christiani, eundum est! Vocant vos fratres vestri acerbissimis calamitatibus oppressi; vocat Hierosolyma Turcarum vestigiis maculata; vocant majores, qui tot et tam nobilia in campis Palæstinæ prius facinora ediderunt; vocat etiam multorum inter vos utilitas, quos Hierosolymæ regnum, mox reparandum, recordari decet. Provocanti Ægypti tyranno comprobate quos sibi viros, injuriarum æquo animo tolerandarum impares, quum de sancta Dei fide agitur, Ecclesia et Gallia seposuerint. Denique regem

vestrum, cruce Dei suscepta, sequimini. Galliam regina, mater mea, protegente Deo, gubernabit.

AUG. J.

SECONDE.

Version latine.

TRADUCTION.

S. Avit, évêque de Vienne, à Clovis, roi des Francs.

(Voir le texte dans le N° de janvier 1877, t. XII, p. 28.4)

Votre conversion est notre victoire. Que la Grèce se glorifie de posséder le chef souverain de notre empire ; elle n'est plus seule à mériter ce privilége, le reste du monde a aussi son illustration. Voici, en effet, que, même dans notre occident, sur la tête d'un roi qui n'est pas nouveau, rayonne la lumière d'un nouvel astre, qui apparaît précisément à l'heure de la naissance de notre Rédempteur. Que le jour natal du Seigneur soit donc aussi le vôtre ! Vous êtes né au Christ le jour où le Christ est né au monde. En ce jour, vous avez consacré votre âme à Dieu, votre vie à vos contemporains, votre gloire à la postérité. Que dire de la magnifique solennité de votre régénération baptismale ? Je n'ai pu assister de ma personne à cette fonction, mais je m'y suis associé en en partageant la joie ; car la divine Bonté nous avait fait cette grâce, que, même avant votre baptême, nous avions reçu, dans nos contrées, la nouvelle de cet acte d'humilité qui vous élève si haut. Aussi, dans cette attente, la nuit sainte de Noël nous a trouvé rassuré sur vous. Nous nous représentions par la pensée le tableau de cette belle fête : le groupe des pontifes assemblés, la main de S. Remi, entouré de ses officiers, plongeant votre corps royal dans ces eaux qui donnent la vie ; et cette chevelure, nourrie sous le heaume, revêtant le casque salutaire de l'onction sacrée.... Je voudrais ajouter à votre éloge un mot d'exhortation. Prêcherai-je la foi à un chrétien devenu parfait ? Mais, avant de le devenir, vous l'aviez vue, cette foi, sans qu'on vous la prêchât. Vous recommanderai-je l'humilité ? Vous en avez depuis longtemps donné des preuves, votre titre de chrétien vous en fait maintenant un devoir. La miséricorde ? Un peuple affranchi par vous

en rend témoignage au monde par ses cris de joie, à Dieu par ses larmes. Il est un point sur lequel je me permettrai d'émettre un vœu : puisque Dieu veut faire par vous votre nation totalement sienne, il vous appartient de propager les semences de la foi jusque chez les nations lointaines, encore plongées dans leur ignorance native et qu'aucune hérésie n'a infectées de ses poisons. N'hésitez point, ne craignez point, fallût-il envoyer chez ces peuples des ambassades, pour avancer les affaires d'un Dieu qui a tant avancé les vôtres. Vous êtes comme un soleil dont les rayons doivent resplendir partout et au profit de tous.

E. N.

Thème latin.

TEXTE.

Les poëtes bibliques.

David est bien le premier poète lyrique du monde : rien n'égale ses transports, la variété de tons, la richesse de couleurs qui éclatent sans cesse dans ses Psaumes. Pindare et Horace sont de grands poètes; mais combien le chantre d'Auguste et celui des vainqueurs d'Olympie sont faibles d'inspiration et de pensée devant le chantre couronné de l'antique Sion! — Avec David, Isaïe s'élève à des hauteurs que n'atteignit jamais l'essor des poètes profanes; il a toute la pureté de la langue hébraïque unie à une magnificence incomparable. Il était contemporain d'Homère, le maître sans rival de la poésie antique; mais quelle distance entre les chants d'Homère et la grande voix d'Isaïe, qui résonne sur le monde comme un long cri d'espérance et de consolation! — Pour Job et Jérémie, de l'aveu de tous, ils sont les deux chantres inimitables de la douleur. Châteaubriand et Lamartine ont pu dire d'eux que, seuls sur la terre, ils avaient su égaler les lamentations aux douleurs.

MASSÉ, *M. de P.*

Version latine.

TRADUCTION.

Lettre de Milton.

(Voir le texte dans le N° de septembre 1876, t. XI, p. 477.)

Ta lettre m'est enfin arrivée, mon cher ami, et je suis heureux de voir que tu n'as perdu ni la mémoire ni la gaîté; toutefois, tu te montrerais trop sévère pour ton ami, si tu allais t'imaginer que cette

absence est un exil qui m'a été imposé. Je suis dans cette capitale que sa splendeur donne en spectacle au monde entier, et c'est avec plaisir que je revois ma douce patrie. Est-ce donc, à ton sens, un exil que de revoir les pénates paternels, et, libre de tout souci, d'y goûter un doux loisir? A ce prix, je ne refuse ni le nom ni le sort de l'exilé, et je jouis avec bonheur de ma condition. Plût aux dieux qu'il n'eût jamais été plus malheureux, l'infortuné poète que l'exil jeta sur le rivage de Tomes! Ici, en effet, je puis librement consacrer mes heures au culte des Muses, et m'absorber tout entier dans ces livres qui font ma vie. Suis-je fatigué? le théâtre m'offre la majestueuse éloquence de la tragédie, ou la comédie m'invite à entendre son spirituel babil. Je ne suis pas, d'ailleurs, toujours enfermé dans le cabinet ou dans l'enceinte de la ville, et ce printemps ne passe pas inaperçu pour moi. Je me suis fait un lit sous l'ombrage d'un ormeau voisin, et non loin des murs de la ville, je trouve le repos dans une pittoresque campagne. Je suis décidé pourtant à aller retrouver les embrassements d'un bien-aimé compagnon, et à jouir du bonheur de m'entretenir plus librement avec lui. En attendant, reçois ce petit présent de ton ami, je veux dire ces quelques mots alignés en distiques. J. G.

QUESTIONS HISTORIQUES.

1. — Socrate fut-il condamné à boire la ciguë par le tribunal de l'Aréopage ou par celui des Héliastes?

L'Institut (Académie des sciences morales et politiques), tient pour l'Aréopage. Quelles sont les autorités en faveur de l'autre opinion?

IMPRIMATUR :

Nemausi, die 1a februarii 1877.

E. d'Alzon, *vic. gen.*

Le Gérant,

E. TROTMAN.

Bourges, E. Pigelet, imprimeur de l'Archevêché.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME XI

DE LA NOUVELLE SÉRIE



Mai 1876.

Juin 1876.

Juillet 1876.

Août 1876.

Septembre 1876.

Octobre 1876.

TABLE ANALYTIQUE.

Enseignement, éducation, littérature, beaux-arts,

Législation de l'enseignement.

Revue des faits.

Bibliographie.

Chronique.

Enseignement classique.

LICENCE ÈS-LETTRES.

ECOLE MILITAIRE DE SAINT-CYR.

PHILOSOPHIE.

SCIENCES.

SECONDE.

TROISIÈME.

SIXIÈME.

TABLE ALPHABÉTIQUE